



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN

2012





SOMMAIRE

1	MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	3
2	CHIFFRES CLÉS DU PREMIER SEMESTRE 2012	4
3	FAITS MARQUANTS - CONTRATS 2012	5
4	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ	7
4.1	Évolution de l'activité et du résultat des opérations	8
4.2	Évolution des secteurs opérationnels	9
4.3	Autres éléments du compte de résultat	9
4.4	Financement	10
4.5	Autres postes de l'état de situation financière	11
4.6	Transactions avec des parties liées	11
4.7	Description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice	11
4.8	Perspectives 2012	12
5	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2012	13
5.1	États de situations financières consolidés	13
5.2	Comptes de résultat consolidés	14
5.3	États des résultats globaux consolidés	15
5.4	États des variations des capitaux propres consolidés	16
5.5	États des flux de trésorerie consolidés	17
5.6	Notes annexes aux états financiers consolidés	18
6	DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	49
7	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE	50

1

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

1

Dans un contexte macro-économique difficile et incertain depuis le début de l'année, SUEZ ENVIRONNEMENT affiche au premier semestre 2012 un chiffre d'affaires de 7 323 millions d'euros, stable par rapport à 2011.

Le résultat brut d'exploitation s'établit à 1 133 millions d'euros, en recul par rapport au premier semestre 2011, suite notamment au ralentissement de l'activité déchets en Europe. La marge résultat brut d'exploitation sur chiffre d'affaires s'établit à 15,5 %. Le *cash flow* libre s'élève à 498 millions d'euros, en progression par rapport au 30 juin 2011 et le résultat net part du Groupe s'établit à 40 millions d'euros. Ce dernier a été affecté par des éléments non récurrents comme la dépréciation de 58 millions d'euros pour mise à la valeur de marché de notre participation dans Acea et un complément de provision de 83 millions d'euros relatif à l'usine de dessalement de Melbourne. La dette financière nette s'établit à 7 878 millions d'euros, en légère augmentation en comparaison de celle à fin décembre 2011 (7 449 millions d'euros).

Les activités Eau Europe, tant en Espagne qu'en France sont en croissance avec différents succès commerciaux, comme les gains de Vinon-sur-Verdon ou du canton de Morez en France, les renouvellements d'Arona en Espagne, et, tout récemment, du contrat d'assainissement de Bordeaux pour 6 ans.

Les activités aux États-Unis, en Chine, en Australie, ou au Maroc sont elles aussi en croissance. Le chiffre d'affaires de Degrémont est en baisse suite à l'avancement du contrat de Melbourne et à l'achèvement de contrats de construction en France et au Moyen-Orient. Au cours du premier semestre 2012, Degrémont a néanmoins remporté les contrats de Perth en Australie, Baraki en Algérie, ou As Samra en Jordanie.

Avec une production industrielle en baisse et des perspectives incertaines en Europe, les activités déchets sont impactées par une baisse des volumes traités de - 3,2 % à fin juin. Sita a néanmoins remporté d'importants contrats municipaux comme à Lyon et Valenciennes en France ou Neuwied en Allemagne.

Dans un contexte macro-économique plus difficile en Europe que ce qui avait été anticipé en début d'année, SUEZ ENVIRONNEMENT a immédiatement réagi et mis en place, pour l'exercice 2012, un plan complémentaire d'actions d'une part, en accroissant de 40 millions d'euros les exigences de rentabilité du programme d'optimisation des coûts COMPASS et d'autre part, en diminuant de 100 millions d'euros l'enveloppe d'investissements nets de l'exercice.

SUEZ ENVIRONNEMENT bénéficie de positions solides et d'un modèle de développement robuste. Avec un portefeuille d'actifs équilibré, et des activités dans l'eau et les déchets portées par des moteurs de croissance forts, SUEZ ENVIRONNEMENT met donc en œuvre les mesures nécessaires à la préservation de sa solidité financière et de sa croissance future et démontre ainsi sa capacité à faire évoluer son modèle de croissance. Le Groupe anticipe désormais pour l'exercice 2012, une stabilité de son chiffre d'affaires et de son résultat brut d'exploitation par rapport à 2011.

Jean-Louis Chaussade

2

CHIFFRES CLÉS DU PREMIER SEMESTRE 2012

Le tableau ci-dessous présente des extraits des comptes de résultat, des états de situations financières et des états des flux de trésorerie des comptes consolidés condensés pour les clôtures semestrielles des 30 juin 2012 et 30 juin 2011.

Les informations financières ci-dessous doivent être lues conjointement avec les comptes consolidés condensés et le rapport semestriel d'activité figurant ci-après.

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2012	30 juin 2011
Chiffre d'affaires	7 323	7 376
Résultat Brut d'Exploitation (RBE)	1 133	1 233
<i>Marge RBE</i>	15,5 %	16,7 %
Résultat net part du Groupe	40	221
<i>Cash flow libre ⁽¹⁾</i>	498	324
Dette financière nette	7 878	7 449 ⁽²⁾
	<i>au 30/06/2012</i>	<i>au 31/12/2011 ⁽²⁾</i>

(1) Avant cessions et investissements de développement.

(2) Donnée 2011 retraitée suite au changement de définition de la dette financière nette ; voir Chapitre 5, Note 7.3 ; le chiffre de la dette financière nette publié dans le Document de Référence 2011 s'élevait à 7 557 millions d'euros.

3

FAITS MARQUANTS - CONTRATS 2012

Janvier 2012

France : Lyonnaise des Eaux renouvelle sous forme d'une Délégation de Service Public son contrat avec le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique d'Ura (Pyrénées Atlantiques). D'une durée de 9 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 18 millions d'euros.

France : Lyonnaise des Eaux signe un contrat d'assainissement avec la commune de Vinon-sur-Verdon (Var). D'une durée de 20 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 9 millions d'euros.

France : Lyonnaise des Eaux signe un contrat d'assainissement avec le Syndicat Mixte du canton de Morez (Jura). D'une durée de 12 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 7 millions d'euros.

SUEZ ENVIRONNEMENT : SUEZ ENVIRONNEMENT et Agbar ont reçu la plus haute qualification, « *Gold Class* », de l'annuaire du développement durable préparé par SAM (*Sustainable Asset Management*) en collaboration avec KPMG.

Février 2012

Belgique : Sita Belgium renouvelle son contrat de collecte avec l'Association Intercommunale pour la protection et la Valorisation de l'Environnement (AIVE). D'une durée de 8 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 19 millions d'euros.

Allemagne : Sita Deutschland remporte le contrat de collecte de Neuwied (Rhénanie-Palatinat). D'une durée de 3 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 12 millions d'euros.

Allemagne : SUEZ ENVIRONNEMENT finalise la cession de sa filiale allemande Eurawasser, spécialisée dans la distribution d'eau potable et les services d'assainissement, au groupe Remondis. Annoncée en décembre 2011, l'opération d'un montant de 95 millions d'euros, soit un multiple de 14,6x le Résultat Net 2010, a reçu l'approbation des autorités de concurrence compétentes.

Mars 2012

États-Unis : United Water signe le contrat d'O&M avec la ville de Bayonne (New Jersey). D'une durée de 20 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 55 millions d'euros.

International : SUEZ ENVIRONNEMENT participe au 6^e Forum Mondial de l'Eau à Marseille. Le Groupe s'engage en proposant de nouvelles solutions concrètes portant sur des thématiques liées à la responsabilité sociale, au dialogue avec les parties prenantes, à la recherche et l'innovation, ainsi qu'à la gouvernance.

Avril 2012

Australie : Degrémont signe un contrat avec la Western Australia Public Water Utility, pour l'exploitation et la maintenance des installations de production d'eau potable et d'assainissement de Perth. D'une durée de 10 ans, avec possibilité de prolongation de 5 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 294 millions d'euros.

Algérie : Degrémont signe un contrat d'études, de réalisation et d'équipement avec la ville de Baraki. D'une durée de 3 ans, ce contrat représente un montant total cumulé de 31 millions d'euros.

International : SUEZ ENVIRONNEMENT s'associe à travers son fonds d'investissement innovation Blue Orange à Redox Maritime Technologies, une entreprise spécialisée dans la désinfection de l'eau par ozonation, afin de développer une nouvelle technologie de traitement par l'ozone des eaux de ballast des navires.

Mai 2012

France : Sita renouvelle sous forme d'une Délégation de Service Public son contrat avec le SITOM des Vallées du Mont Blanc pour la gestion de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Passy dans la vallée de Chamonix-Mont-Blanc. D'une durée de 15 ans, ce contrat représente 89 millions d'euros.

France : Sita a été retenue pour gérer la collecte des déchets ménagers de 6 arrondissements de la ville de Lyon ainsi que les déchets ménagers de la ville de Villeurbanne. D'une durée de 5 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires de 53 millions d'euros.

Brésil : Aqualogy, filiale d'Agbar, signe avec Foz do Brasil, filiale d'Odebrecht un contrat pour la rédaction du projet de construction de la station d'épuration de Limeira.

États-Unis : United Water a été pré-sélectionné pour assurer l'exploitation et la maintenance des actifs d'assainissement pour Nassau County (Long Island, New York). Cet accord est le plus grand partenariat public-privé du pays.

Juin 2012

Jordanie : Degrémont a remporté un contrat de partenariat public privé de 25 ans, avec le ministère jordanien de l'Eau et de l'Irrigation, afin d'agrandir l'usine de traitement des eaux usées d'As Samra. Ce contrat représente pour Degrémont et son partenaire un chiffre d'affaires de 150 millions d'euros pour la partie construction. Les travaux d'agrandissement devraient durer 3 ans, suivis par 22 ans d'exploitation.

France : Sita remporte les contrats de collecte et de tri des déchets ménagers de Valenciennes Métropole. D'une durée de 5 ans et demi, ce contrat représente 68 millions d'euros.

Pays-Bas : Degrémont a remporté le contrat d'ingénierie et de fourniture des équipements de l'installation de traitement des effluents de la raffinerie BP à Rotterdam. Le montant de ce contrat s'élève à 11 millions d'euros.

Hongrie : Conformément à l'accord préliminaire signé le 16 avril 2012, SUEZ ENVIRONNEMENT et RWE ont cédé, le 29 juin dernier, à la municipalité de Budapest leur participation respective de 25 % dans Budapest Water Works, société des eaux de Budapest, acquise en 1997.

France : SUEZ ENVIRONNEMENT a procédé à l'émission d'une souche obligataire de 250 millions d'euros, en complément d'une souche existante à échéance 2022 et portant un coupon de 4,125 %. Le Groupe a également racheté 191 millions d'euros de la souche arrivant à échéance en avril 2014 et portant un coupon de 4,875 %.

Juillet 2012

SUEZ ENVIRONNEMENT : SUEZ ENVIRONNEMENT a signé un accord de collaboration de recherche avec le Danish Hydraulic Institute et la Nanyang Technological University (Singapour) pour optimiser les stations de traitement des eaux usées et développer la station à énergie positive.

SUEZ ENVIRONNEMENT : Au sommet de la Terre à Rio, SUEZ ENVIRONNEMENT a réaffirmé son rôle d'apporteur de solutions techniques et partenariales aux collectivités, aux gouvernements locaux et aux industries. La conférence des Nations Unies sur le développement durable, dite Rio+20, s'est clôturée sur un bilan politique mitigé. Elle aura néanmoins permis à la société civile d'affirmer son rôle déterminant dans l'évolution de la gouvernance mondiale en matière d'environnement. Et au cœur de celle-ci, les entreprises ont participé aux débats, rappelant la place qu'elles tiennent dans la réalisation d'une économie plus verte.

France : Lyonnaise des Eaux renouvelle le contrat d'assainissement de la Communauté Urbaine de Bordeaux, sous réserve du vote de l'Assemblée Communautaire du 21 septembre prochain. D'une durée de 6 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 243 millions d'euros.

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

Dans un contexte économique difficile et incertain en Europe depuis le début de l'année, SUEZ ENVIRONNEMENT affiche une stabilité de son activité sur le premier semestre 2012 (- 0,7 %).

Le **résultat brut d'exploitation** et le **résultat opérationnel courant** sont en baisse respectivement de - 8,1 % et de - 18,0 % en raison principalement de la baisse de l'activité déchets en Europe et de l'activité à l'international : l'impact chez Degremont de l'avancement de la construction de l'usine de Melbourne et de la fin de contrats en France et au Moyen-Orient expliquent cette évolution.

Le **résultat net part du Groupe** s'établit à 40 millions d'euros en baisse de - 181 millions d'euros par rapport au premier semestre 2011. Cette variation s'explique notamment par la baisse du résultat opérationnel courant ainsi que par les effets de la dépréciation suite à la mise à valeur de marché de la participation détenue dans Acea (- 58 millions d'euros) et enfin par la hausse d'une année sur l'autre des coûts de restructuration (- 24 millions d'euros).

Le **cash flow libre** avant cessions et investissements de développement s'élève à 498 millions d'euros, en hausse par rapport au **cash flow libre** du premier semestre 2011 qui s'établissait à 324 millions d'euros. Cette hausse est principalement due à l'amélioration du besoin en fonds de roulement, suite à la mise en place d'un programme de titrisation de créances déconsolidant (voir Chapitre 5, Note 7.3.3).

La **dette financière nette** s'élève à 7 878 millions d'euros au 30 juin 2012, contre 7 449 ⁽¹⁾ millions d'euros au 31 décembre 2011. Cette hausse affichée est principalement liée au calendrier de versement des dividendes en juin 2012 payés en numéraire (441 millions d'euros) et l'impact négatif des effets de change (- 148 millions d'euros). Pour mémoire, en 2011, les actionnaires de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY avaient opté à 78,4 % pour le paiement de leur dividende en actions.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DU PREMIER SEMESTRE 2012

Cession d'Eurawasser

Le 13 février 2012, SUEZ ENVIRONNEMENT a finalisé la cession de sa filiale allemande Eurawasser, spécialisée dans la distribution d'eau potable et les services d'assainissement, au groupe Remondis. Annoncée en décembre 2011, l'opération d'un montant de 95 millions d'euros, a reçu l'approbation des autorités de concurrence compétentes.

SUEZ ENVIRONNEMENT et RWE signent un accord avec la municipalité de Budapest pour le rachat de leur participation dans Budapest Water Works

Conformément à l'accord préliminaire signé le 16 avril 2012, SUEZ ENVIRONNEMENT et RWE ont cédé, le 29 juin dernier, à la municipalité de Budapest leur participation respective de 25 % dans Budapest Water Works, société des eaux de Budapest, acquise en 1997.

Cet accord amiable intervient suite au souhait de la ville de gérer en direct l'exploitation du service des eaux et s'est conclu dans le cadre des termes prévus par le contrat.

Contrat de l'usine de dessalement de Melbourne

Une provision complémentaire de 83 millions d'euros a été constatée au 30 juin 2012 dans le cadre de la construction de l'usine de dessalement de Melbourne. Cette provision, qui impacte le résultat opérationnel courant, permet de faire face :

- pour 35 millions d'euros, aux surcoûts pour la finalisation de la construction (attendue pour fin 2012) ;
- à divers aléas, pour un montant de 48 millions d'euros, dans un cadre local et contractuel complexe.

La construction de cette usine s'est déroulée, en 2011, dans des conditions climatiques et sociales très défavorables entraînant un retard de 6 mois dans le planning de construction et conduisant à une production d'eau à partir de mi 2012 et une réception définitive de l'usine attendue pour fin 2012. L'avancement physique du chantier est réalisé à 95 %. La mise en route de l'usine d'osmose inverse a débuté en mai 2012 avec une première production d'eau dessalée fin juin.

(1) Donnée 2011 retraitée suite au changement de définition de la dette financière nette ; voir Chapitre 5, Note 7.3 ; le chiffre de la dette financière nette publié dans le Document de Référence 2011 s'élevait à 7 557 millions d'euros.

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

Évolution de l'activité et du résultat des opérations

SUEZ ENVIRONNEMENT et son partenaire, le groupe Leighton, considèrent que la majorité des surcoûts intervenus à ce jour sont liés à des éléments dont certains relèvent de la force majeure, et qu'ils ne leur sont pas imputables en totalité. Dans ce cadre, des réclamations d'un montant supérieur à 1 milliard de dollars australiens ont été présentées par la co-entreprise de construction.

Offre Publique de Rachat intermédiée sur la souche 2014 et nouvelle émission obligataire

Le 11 juin 2012, SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a lancé une offre de rachat intermédiée sur la souche 2014, émise en 2009 et portant un coupon fixe de 4,875 %. À l'issue du processus, 191,3 millions d'euros

d'obligations à échéance 2014 ont été rachetées. Cette opération avait pour objectif non seulement de refinancer une partie de cette souche à échéance 2014, mais aussi d'allonger la maturité moyenne de la dette du Groupe.

Le même jour, SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a lancé un abondement sur la souche obligataire à 10 ans de 250 millions d'euros, échéance 24 juin 2022, portant un coupon fixe de 4,125 %.

La souche 2014 était couverte par des swaps de variabilisation qualifiés de *fair value hedge*, qui ont été débouclés ou déqualifiés à hauteur de 191,3 millions d'euros. Par ailleurs, la nouvelle souche 2022 a été entièrement variabilisée par des swaps eux aussi qualifiés de *fair value hedge*.

4.1 ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ET DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS

Dans un contexte économique difficile en Europe depuis le début de l'année, SUEZ ENVIRONNEMENT a enregistré un chiffre d'affaires de 7 323 millions d'euros en décroissance de - 0,7 %. Cette baisse de - 53 millions d'euros se décompose comme suit :

- une décroissance organique de - 104 millions d'euros. Le secteur Eau Europe est en hausse de + 50 millions d'euros (+ 2,4 %) notamment grâce à la bonne tenue des volumes et aux augmentations tarifaires. Le secteur Déchets Europe affiche une hausse de 45 millions d'euros (+ 1,4 %) grâce à une hausse de l'activité valorisation, partiellement compensée par une baisse de l'activité de services. Enfin, le secteur International affiche une baisse de - 197 millions d'euros (- 9,4 %) liée à l'avancement de la construction de l'usine de dessalement de Melbourne ;
- des effets de périmètre défavorables de - 74 millions d'euros résultant principalement des cessions de Bristol Water au Royaume-Uni (au 2^e semestre 2011) et Eurawasser en Allemagne (au 1^{er} semestre 2012) ;
- des effets de change favorables pour + 126 millions d'euros portant principalement sur le dollar australien (+ 46 millions d'euros), le dollar américain (+ 29 millions d'euros), la livre sterling (+ 25 millions d'euros) et le peso chilien (+ 13 millions d'euros).

Le **résultat brut d'exploitation (RBE)** est en baisse de - 99 millions d'euros à 1 133 millions d'euros, soit - 8,1 %, résultat des variations suivantes :

- une décroissance organique de - 86 millions d'euros soit - 7,0 %, principalement liée aux secteurs Déchets Europe et International ;
- des effets de périmètre défavorables de - 33 millions d'euros ;
- des effets de change favorables pour + 20 millions d'euros.

Le **résultat opérationnel courant (ROC)** s'élève à 460 millions d'euros, en baisse de - 101 millions d'euros (- 18,0 %) par rapport au premier semestre 2011.

Le **résultat des activités opérationnelles (RAO)** s'élève à 403 millions d'euros, en baisse de - 178 millions d'euros par rapport au premier semestre 2011. Cette diminution provient principalement de la dépréciation consécutive à la mise à valeur de marché de la participation détenue dans Acea pour un montant de - 58 millions d'euros et de la hausse des coûts de restructuration (- 24 millions d'euros).

Le **résultat net part du Groupe** s'élève à 40 millions d'euros. La baisse de 181 millions d'euros s'explique principalement par l'impact des effets mentionnés ci-dessus, ainsi que par l'augmentation des charges financières. Le résultat par action ressort à 0,06 euro sur le premier semestre 2012 contre 0,43 euro par action au premier semestre 2011.

4.2 ÉVOLUTION DES SECTEURS OPÉRATIONNELS

Dans un contexte macro-économique difficile en Europe, le **chiffre d'affaires** s'élève à 7 323 millions d'euros en baisse de - 0,7 %. La variation organique est de - 1,4 % (- 104 millions d'euros) et se décompose par secteur opérationnel de la façon suivante :

L'**Eau Europe** affiche une croissance organique de son chiffre d'affaires de + 2,4 % (+ 50 millions d'euros) assurée par :

- une progression organique de + 2,9 % chez Lyonnaise des Eaux (+ 32 millions d'euros) portée par les formules d'indexation tarifaires et la croissance des nouvelles offres (solutions technologiques innovantes permettant d'associer performances environnementale et économique) ;
- une croissance organique de + 1,8 % chez Agbar (+ 17 millions d'euros) tirée par des volumes en croissance au Chili (+ 2,8 %), et en Espagne (+ 1,0 %) et par l'augmentation des tarifs dans ces deux pays.

La progression organique de + 1,4 % du chiffre d'affaires du secteur **Déchets Europe** (+ 45 millions d'euros) est impactée par une production industrielle en baisse en Europe, qui se traduit par une baisse des volumes traités de - 3,2 % à fin juin 2012. Le chiffre d'affaires bénéficie de la hausse de l'activité valorisation liée en partie à la construction d'incinérateurs en France et au Royaume-Uni, partiellement compensée par une baisse de l'activité de services. La variation organique est de + 2,1 % en France, + 4,4 % au Royaume-Uni et Scandinavie et - 2,3 % dans la zone Benelux / Allemagne, avec des conditions macro-économiques particulièrement difficiles au Royaume-Uni et aux Pays-Bas.

L'**International** affiche une variation organique de - 9,4 % (- 197 millions d'euros), résultant des tendances suivantes :

- forte baisse de Degrémont (- 31,0 %, - 272 millions d'euros) compte tenu de l'avancement du chantier de construction de l'usine de

dessalement de Melbourne et de la fin de contrats en France et au Moyen-Orient ;

- dynamisme de l'Asie - Pacifique (+ 10,2 %, + 52 millions d'euros) notamment en Australie, à Hong Kong et en Chine ;
- croissance en Amérique du Nord (+ 4,1 %, + 12 millions d'euros), résultat des hausses tarifaires compensant une légère baisse des volumes facturés ;
- croissance enfin dans la zone Europe centrale - Maghreb - Moyen-Orient (+ 2,8 %, + 11 millions d'euros) notamment grâce aux activités déchets en Pologne et eau et déchets au Maroc.

Le **Résultat Brut d'Exploitation (RBE)** s'établit à 1 133 millions d'euros, en variation organique de - 7,0 % (- 86 millions d'euros) qui se décompose comme suit :

- l'**Eau Europe** est en forte croissance organique de + 3,2 % (+ 19 millions d'euros) ;
- le secteur **Déchets Europe** est en baisse de - 14,7 % (- 65 millions d'euros) impacté par une réduction de la production industrielle en Europe, qui se traduit par une baisse des volumes traités de - 3,2 % à fin juin 2012. Dès lors, SUEZ ENVIRONNEMENT a décidé, pour l'exercice 2012, d'augmenter de 40 millions d'euros l'objectif de réduction de coûts de son programme COMPASS et de réduire de 100 millions d'euros son enveloppe d'investissements nets ;
- à l'**International**, le RBE est en régression de - 17,2 % (- 41 millions d'euros) notamment en raison des surcoûts sur le chantier de l'usine de dessalement de Melbourne, et de la fin de certains contrats en France et au Moyen-Orient.

4.3 AUTRES ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT

Le **résultat des activités opérationnelles** s'élève à 403 millions d'euros au 30 juin 2012, en baisse de - 178 millions d'euros par rapport au 30 juin 2011 ; cette évolution s'explique principalement par la provision complémentaire de 83 millions d'euros sur l'usine de dessalement de Melbourne et la baisse d'activité du secteur Déchets Europe. Au **résultat opérationnel courant** de 460 millions d'euros viennent s'ajouter les résultats de cession, les effets de périmètre, les impacts des restructurations et des pertes de valeur sur actifs pour - 57 millions d'euros principalement composés de la dépréciation

consécutive à la mise à valeur de marché de la participation détenue dans Acea pour un montant de - 58 millions d'euros.

Le **résultat financier** au 30 juin 2012 s'élève à - 210 millions d'euros contre - 183 millions d'euros sur le premier semestre 2011. Cette baisse du résultat financier s'explique notamment par une légère augmentation de la dette nette d'une part, de son coût moyen d'autre part, liée à l'allongement de sa maturité, ainsi que par la baisse des dividendes reçus d'Acea.

L'**impôt sur les bénéfices** est en baisse de 45 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2011. Le taux effectif d'impôt s'établit à 24,8 % et s'explique principalement par le fait que de nombreuses sociétés opérationnelles du Groupe sont implantées dans des pays appliquant des taux d'imposition plus faibles qu'en France.

Le **résultat des entreprises associées** est en légère diminution de - 2 millions d'euros par rapport au 30 juin 2011.

Le **résultat net des participations ne donnant pas le contrôle** s'établit à 117 millions d'euros, en hausse de 18 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2011 ; cette hausse provient principalement de la bonne performance des activités d'Agbar au Chili.

4.4 FINANCEMENT

Flux issus des activités opérationnelles

La **marge brute d'autofinancement** avant charges financières et impôt (MBAO) s'élève à 985 millions d'euros au 30 juin 2012, en baisse de 78 millions d'euros par rapport au 30 juin 2011. Cette variation s'explique principalement par la baisse du RBE.

Le **besoin en fonds de roulement (BFR)** a un impact positif de + 14 millions d'euros sur le premier semestre notamment dû au

programme de cession de créances avec impact déconsolidant pour 164 millions d'euros.

Au total, les flux des activités opérationnelles dégagent un excédent de trésorerie de + 956 millions d'euros sur le premier semestre 2012, en hausse de 108 millions d'euros par rapport au 30 juin 2011, due à la variation de BFR positive au premier semestre 2012.

Flux issus des activités d'investissement

Les flux des activités d'investissement intègrent notamment :

- des investissements de maintenance pour 280 millions d'euros soit 3,8 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe ;
- des investissements de développement pour 319 millions d'euros ;
- des investissements financiers pour 86 millions d'euros dont 58 millions liés à la libération progressive du capital d'Aquasure, société portant le projet de construction de l'usine de dessalement de Melbourne, conformément au calendrier de libération du capital ;

- des cessions pour 118 millions d'euros sur le premier semestre 2012 provenant principalement de la vente d'Eurawasser ;
- l'augmentation des créances de concessions avec la construction de nouveaux outils industriels en France et au Royaume-Uni pour 53 millions d'euros.

Au total, les flux des activités d'investissement génèrent un besoin de trésorerie de 630 millions d'euros, contre 757 millions d'euros sur le premier semestre 2011 qui comprenait notamment 173 millions d'euros au titre de l'acquisition de la société WSN Environmental Solutions en Australie.

Flux issus des activités de financement

Le montant des dividendes versés en numéraire s'élève à 441 millions d'euros (contre 170 millions d'euros en 2011). Cette augmentation s'explique par le choix offert en 2011 aux actionnaires de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY d'opter pour le paiement de leur dividende en actions. Cette option avait été retenue par 78 % d'entre eux, et avait donné lieu à une augmentation de capital de 248 millions d'euros.

Contrairement au premier semestre 2011 où la cession de placements de type SICAV avait généré 256 millions d'euros de trésorerie, aucun mouvement significatif sur ce type de placement n'a été effectué au premier semestre 2012.

Au total, les flux des activités de financement génèrent un besoin de trésorerie de 694 millions d'euros sur les 6 premiers mois de l'exercice 2012 contre un excédent de 111 millions d'euros en 2011.

Endettement net au 30 juin 2012

L'endettement net au 30 juin 2012 s'élève à 7 878 millions d'euros, contre 7 449 millions d'euros à fin décembre 2011 ⁽¹⁾. Cette hausse s'explique principalement par :

- la hausse des dividendes versés en 2012 en totalité en numéraire et non en actions ;
- des variations négatives de change (- 148 millions d'euros).

En effet, le bon niveau de génération de trésorerie par les activités opérationnelles et le maintien de la sélectivité des investissements ont permis de contribuer favorablement à la gestion de la dette.

Au 30 juin 2012, le Groupe disposait de facilités de crédit autorisées et non tirées pour un montant total de 2 260 millions d'euros.

4.5 AUTRES POSTES DE L'ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE

Les **immobilisations incorporelles nettes** et **goodwills** s'établissent à 7 319 millions d'euros, et sont stables par rapport au 31 décembre 2011 (+ 28 millions d'euros).

Les **immobilisations corporelles nettes** s'élèvent à 8 916 millions d'euros, contre 8 783 millions d'euros au 31 décembre 2011, soit une hausse de + 133 millions d'euros, résultant principalement des effets de change positifs et des investissements du premier semestre 2012, partiellement compensés par les amortissements de la période.

Les **participations dans les entreprises associées** et les **titres disponibles à la vente** sont quasiment stables, à respectivement 484 et 389 millions d'euros.

Les **capitaux propres totaux** s'établissent à 6 675 millions d'euros, en baisse de 142 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2011, après prise en compte de dividendes en numéraire pour 486 millions d'euros (dont 441 millions d'euros versés à fin juin 2012).

Les **provisions** sont quasiment stables au 30 juin 2012 et s'élèvent à 1 887 millions d'euros, contre 1 835 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Les **impôts différés** représentent un actif net de 219 millions d'euros, contre 157 millions d'euros au 31 décembre 2011. Leur hausse est principalement liée à la reconnaissance de reports déficitaires ainsi qu'aux écarts actuariels sur les provisions pour avantages postérieurs à l'emploi.

4.6 TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

La Note 12 aux états financiers consolidés condensés ci-après détaille les opérations significatives avec les parties liées. Ces transactions sont essentiellement avec GDF SUEZ (principalement

contrat synthétique argentin) et avec des sociétés liées à GDF SUEZ (financement de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY).

4.7 DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS RESTANTS DE L'EXERCICE

La section Facteurs de risques (chapitre 4) du Document de Référence 2011 de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY contient une description détaillée des facteurs de risques auxquels le Groupe est

exposé. Il n'est pas anticipé de risques ou incertitudes autres que ceux présentés dans ce document.

(1) Donnée 2011 retraitée suite au changement de définition de la dette financière nette ; voir Chapitre 5, Note 7.3 ; le chiffre de la dette financière nette publié dans le Document de Référence 2011 s'élevait à 7 557 millions d'euros.

4.8 PERSPECTIVES 2012

Dans un contexte macro-économique difficile et incertain en Europe depuis le début de l'année, SUEZ ENVIRONNEMENT s'est fixé comme priorité de protéger sa rentabilité et de conserver un bilan solide. Le Groupe anticipe pour l'exercice 2012 ⁽¹⁾ :

- objectifs opérationnels :
 - une stabilité de son chiffre d'affaires,
 - une stabilité de son résultat brut d'exploitation (RBE),
 - un montant de *cash flow* libre en 2012 supérieur ou égal au *cash flow* libre de 2011 ;
- un bilan solide :
 - une enveloppe d'investissements nets réduite à 1,2 milliard d'euros,
 - un ratio Dette Financière Nette / RBE aux alentours de 3 fois ;
- politique de dividende :
 - dividende supérieur ou égal à 0,65 € par action au titre de 2012.

Dans un contexte macro-économique plus difficile en Europe que ce qui avait été anticipé en début d'année, SUEZ ENVIRONNEMENT a immédiatement réagi et mis en place, pour l'exercice 2012, un plan complémentaire d'actions d'une part, en accroissant de 40 millions d'euros les exigences de rentabilité du programme d'optimisation des coûts COMPASS et d'autre part, en diminuant de 100 millions d'euros l'enveloppe d'investissements nets de l'exercice, la portant à 1,2 milliard d'euros.

SUEZ ENVIRONNEMENT bénéficie de positions solides et d'un modèle de développement robuste. Avec un portefeuille d'actifs équilibré, et des activités dans l'eau et les déchets portées par des moteurs de croissance forts, SUEZ ENVIRONNEMENT met donc en œuvre les mesures nécessaires à la préservation de sa solidité financière et de sa croissance future et démontre ainsi sa capacité à faire évoluer son modèle de croissance.

Ces objectifs et ces perspectives ont été établis sur la base des principes comptables établis par le Groupe pour l'élaboration des états financiers consolidés condensés figurant au chapitre 5 du présent Rapport Financier Semestriel.

(1) À conditions macro-économiques et réglementaires équivalentes à celles du premier semestre et stabilité des cours de matières premières par rapport à fin juin 2012.

5

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2012

5.1 ÉTATS DE SITUATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Note	30 juin 2012	31 décembre 2011
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles nettes	6	4 050,7	4 045,9
Goodwill	6	3 268,4	3 245,3
Immobilisations corporelles nettes	6	8 915,8	8 782,6
Titres disponibles à la vente	7	388,8	410,9
Prêts et créances au coût amorti	7	681,1	662,3
Instruments financiers dérivés	7	165,8	193,5
Participations dans les entreprises associées		484,4	498,2
Autres actifs		83,5	87,3
Impôts différés Actif		793,3	741,3
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		18 831,8	18 667,3
ACTIFS COURANTS			
Prêts et créances au coût amorti	7	237,5	196,8
Instruments financiers dérivés	7	2,7	34,4
Clients et autres débiteurs	7	4 131,5	4 118,0
Stocks		319,6	331,0
Autres actifs		1 099,0	1 172,9
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	7	16,5	14,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	2 148,7	2 493,5
TOTAL ACTIFS COURANTS		7 955,5	8 361,3
TOTAL ACTIF		26 787,3	27 028,6
Capitaux propres part du Groupe		4 737,9	4 946,1
Participations ne donnant pas le contrôle		1 937,0	1 871,1
TOTAL CAPITAUX PROPRES		6 674,9	6 817,2
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions	9	1 348,8	1 289,0
Dettes financières	7	8 736,1	8 035,6
Instruments financiers dérivés	7	135,6	156,4
Autres passifs financiers	7	2,7	3,1
Autres passifs		552,1	569,3
Impôts différés Passif		574,7	583,9
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		11 350,0	10 637,3
PASSIFS COURANTS			
Provisions	9	538,0	545,6
Dettes financières	7	1 427,5	2 035,2
Instruments financiers dérivés	7	18,0	32,8
Fournisseurs et autres créanciers	7	2 661,3	2 752,5
Autres passifs		4 117,6	4 208,0
TOTAL PASSIFS COURANTS		8 762,4	9 574,1
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		26 787,3	27 028,6

NB : Les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux ou variations.

5.2 COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

<i>En millions d'euros</i>	Note	30 juin 2012	30 juin 2011
Chiffre d'affaires		7 323,2	7 375,7
Achats		(1 705,5)	(1 758,7)
Charges de personnel		(1 893,1)	(1 862,2)
Amortissements, dépréciations et provisions		(524,1)	(528,8)
Autres charges opérationnelles		(2 875,1)	(2 732,5)
Autres produits opérationnels		134,8	68,0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	4	460,2	561,5
Mtm sur instruments financiers à caractère opérationnel		(3,5)	(3,5)
Perte de valeurs sur actifs corporels, incorporels et financiers		(58,6)	(6,6)
Restructurations		(34,5)	(11,0)
Effets de périmètre		36,7	2,4
Autres résultats de cessions et éléments non récurrents		2,9	38,5
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	4	403,2	581,3
Charges financières		(292,1)	(266,6)
Produits financiers		82,1	84,1
RÉSULTAT FINANCIER	4	(210,0)	(182,5)
Impôt sur les bénéfices	4	(47,8)	(92,4)
Quote-part de résultat des entreprises associées		11,9	14,0
RÉSULTAT NET		157,3	320,4
Résultat net part du Groupe		40,2	221,0
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		117,1	99,4
Résultat net part du Groupe par action (<i>en euros</i>)	5	0,06	0,43

5.3 ÉTATS DES RÉSULTATS GLOBAUX CONSOLIDÉS

<i>En millions d'euros</i>	Note	30 juin 2012	Quote-part du Groupe	Quote-part des participations ne donnant pas le contrôle	30 juin 2011	Quote-part du Groupe	Quote-part des participations ne donnant pas le contrôle
RÉSULTAT NET		157,3	40,2	117,1	320,4	221,0	99,4
Actifs financiers disponibles à la vente	7	51,8	51,8 ^(b)	-	(21,3)	(21,0)	(0,3)
Couverture d'investissement net		(37,7)	(35,6)	(2,1)	71,1	66,0	5,1
Couverture de flux de trésorerie (hors matières premières)		(3,9)	(1,0)	(2,9)	8,0	6,6	1,4
Couverture de flux de trésorerie (sur matières premières)		(2,7)	(2,9)	0,2	(0,8)	1,3	(2,1)
Impôts différés sur les éléments ci-dessus		10,4	10,0	0,4	(19,9)	(19,8)	(0,1)
Quote-part des entreprises associées sur éléments recyclables (y compris écarts de conversion), nette d'impôt		(8,8)	(8,8)	-	(10,1)	(10,1)	-
Écarts de conversion		187,0	88,0 ^(c)	99,0	(217,6)	(144,2)	(73,4)
TOTAL autres éléments du résultat global recyclables ^(a)		196,1	101,5	94,6	(190,6)	(121,2)	(69,4)
Pertes et gains actuariels		(32,1)	(32,1)	-	39,6	35,5	4,1
Impôts différés sur pertes et gains actuariels		11,9	11,9	-	(10,4)	(9,4)	(1,0)
Écarts de conversion sur les pertes et gains actuariels		(2,0)	(2,0)	-	2,9	2,9	-
TOTAL autres éléments du résultat global non recyclables ^(a)		(22,2)	(22,2)	-	32,1	29,0	3,1
RÉSULTAT GLOBAL		331,2	119,5	211,7	161,9	128,8	33,1

(a) Le Groupe a décidé d'appliquer par anticipation l'amendement IAS 1 (se référer à la Note 1). Au sein des autres éléments du résultat global, sont ainsi regroupés ceux qui seront reclassés ultérieurement en résultat net, et ceux qui ne le seront pas.

(b) Variation liée principalement à la reprise de la variation négative de la juste valeur des titres Acea. Cette perte de valeur est dorénavant constatée dans le compte de résultat (se référer aux Notes 4 et 7).

(c) Cette variation est consécutive à l'appréciation de certaines monnaies : le dollar américain, la livre sterling, le dollar australien et le dollar de Hong-Kong.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2012

États des variations des capitaux propres consolidés

5.4 ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves consolidées	Variations de justes valeurs et autres	Ecarts de conversion	Actions propres	Titres super subordonnés	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2010	489 699 060	1 958,8	4 002,9	(1 881,4)	(43,4)	21,1	(30,2)	744,8	4 772,6	1 854,2	6 626,8
Résultat net				221,0					221,0	99,4	320,4
Autres éléments du résultat global				26,1	25,9	(144,2)			(92,2)	(66,3)	(158,5)
Résultat global				247,1	25,9	(144,2)	-	-	128,8	33,1	161,9
Rémunération sur base d'actions				13,3					13,3		13,3
Dividendes distribués en numéraire ^(a)				(68,8)					(68,8)	(143,2)	(212,0)
Dividendes distribués en action ^(a)	19 008 731	76,0	171,7	(247,7)					-	-	-
Coupons des titres super subordonnés								(23,7)	(23,7)	-	(23,7)
Achat / vente de titres d'autocontrôle				(9,0)			(35,1)		(44,1)	-	(44,1)
Augmentation / réduction de capital									-	34,8	34,8
Transactions entre actionnaires				(0,6)					(0,6)	(1,4)	(2,0)
Regroupements d'entreprises									-	(23,9) ^(b)	(23,9)
Autres variations				0,1					0,1	1,7	1,8
Capitaux propres au 30 juin 2011	508 707 791	2 034,8	4 174,6	(1 947,0)	(17,5)	(123,1)	(65,3)	721,1	4 777,6	1 755,3	6 532,9
Capitaux propres au 31 décembre 2011	510 233 829	2 040,9	4 147,2	(1 911,0)	(152,5)	136,8	(36,4)	721,1	4 946,1	1 871,1	6 817,2
Résultat net				40,2					40,2	117,1	157,3
Autres éléments du résultat global				(20,2)	9,5	90,0			79,3	94,6	173,9
Résultat global				20,0	9,5	90,0	-	-	119,5	211,7	331,2
Rémunération sur base d'actions				11,7					11,7		11,7
Dividendes distribués en numéraire ^(c)				(330,8)					(330,8)	(155,5)	(486,3)
Coupons des titres super subordonnés								(23,7)	(23,7)	-	(23,7)
Achat / vente de titres d'autocontrôle				(4,0)			18,7		14,7	-	14,7
Augmentation / réduction de capital									-	-	-
Transactions entre actionnaires				0,3					0,3	9,6 ^(d)	9,9
Regroupements d'entreprises									-	-	-
Autres variations				0,1					0,1	0,1	0,2
Capitaux propres au 30 juin 2012	510 233 829	2 040,9	4 147,2	(2 213,7)	(143,0)	226,8	(17,7)	697,4	4 737,9	1 937,0	6 674,9

(a) L'Assemblée Générale du 19 mai 2011 a accordé, pour le dividende de 0,65 euro à verser par action, une option entre le paiement en numéraire et le paiement en actions. Ce dividende a été versé le 27 juin 2011 à hauteur de 68,8 millions d'euros en numéraire et 247,7 millions d'euros en actions soit une augmentation de 19 008 731 du nombre d'actions.

(b) Variation liée principalement au passage de l'entité Jiangsu Water d'intégration globale à la méthode de l'intégration proportionnelle suite à la perte de contrôle sur cette entité en 2011.

(c) L'Assemblée Générale du 24 mai 2012 a décidé la distribution d'un dividende de 0,65 euro par action au titre de l'exercice 2011, soit un dividende total distribué de 330,8 millions d'euros.

(d) Concerne principalement l'impact de la dilution de Sita France, sans perte de contrôle, dans la société Boone Comenor suite à une cession de titres à Renault.

5.5 ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

En millions d'euros	30 juin 2012	30 juin 2011
RÉSULTAT NET	157,3	320,4
- Quote-part de résultat consolidé d'entreprises associées	(11,9)	(14,0)
+ Dividendes reçus d'entreprises associées	26,2	22,9
- Dotations nettes aux provisions, amortissements & dépréciations	582,2	484,8
- Effets de périmètre, autres éléments non récurrents	(39,0)	(40,8)
- Autres éléments sans effet de trésorerie	12,0	14,0
- Charge d'impôt	47,8	92,4
- Résultat financier	210,0	182,5
MBA avant résultat financier et impôt	984,6	1 062,2
+ Impôt décaissé	(42,3)	(68,9)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	13,9	(145,2)
FLUX ISSUS DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	956,2	848,1
Investissements corporels et incorporels	(598,3)	(647,1)
Prise de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	(0,9)	(174,6)
Acquisitions de participations dans les entreprises associées et co-entreprises	(60,6)	(17,4)
Acquisitions de titres disponibles à la vente	(25,8)	(12,0)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	11,0	50,6
Perte de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie cédés	79,1	24,9
Cessions de participations dans les entreprises associées et co-entreprises	1,2	1,0
Cessions de titres disponibles à la vente	26,4	4,9
Intérêts reçus d'actifs financiers non courants	7,7	3,6
Dividendes reçus sur actifs financiers non courants	18,7	23,4
Variation des prêts et créances émis par l'entreprise et autres	(88,3)	(13,9)
FLUX ISSUS DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(629,8)	(756,6)
Dividendes payés ^(a)	(441,2)	(170,0)
Remboursement de dettes financières	(976,9)	(861,9)
Variation des actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	(1,7)	254,1
Intérêts financiers versés	(235,7)	(262,9)
Intérêts financiers reçus sur trésorerie et équivalents de trésorerie	30,7	23,4
Flux sur instruments financiers dérivés de couverture d'investissement net et soultes sur instruments financiers dérivés ^(b)	(43,0)	27,9
Augmentation des dettes financières	959,9	1 111,9
Augmentation / diminution de capital	-	33,4
Achat / vente de titres d'autocontrôle	13,2	(44,5)
Changements de parts d'intérêts dans des entités contrôlées	0,8	(0,6)
FLUX ISSUS DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(693,9)	110,8
Effet des variations de change et divers	22,7	3,9
TOTAL DES FLUX DE LA PÉRIODE	(344,8)	206,2
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	2 493,5	1 826,5
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	2 148,7	2 032,7

(a) Y compris retenues à la source.

(b) Le Groupe applique une nouvelle définition de l'agrégat « endettement financier net » (cf. Note 7.3).

Afin d'assurer la cohérence avec cette nouvelle définition et afin de présenter distinctement l'impact non récurrent des soultes sur dénouement d'instruments financiers dérivés, les flux liés aux instruments dérivés de couvertures d'investissement net et les soultes versées/reçues lors du dénouement d'instruments financiers dérivés sont dorénavant positionnés sur une ligne spécifique du tableau de flux intitulée « Flux sur instruments financiers dérivés de couverture d'investissement net et soultes sur instruments financiers dérivés ». L'information comparative du 1^{er} semestre 2011 a été retraitée afin de présenter les flux de trésorerie concernés selon cette nouvelle présentation.

5.6 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

SOMMAIRE	Note 1	Base de présentation, principes et méthodes comptables	18	Note 8	Gestion des risques liés aux instruments financiers	36
	Note 2	Opérations majeures	21	Note 9	Provisions	41
	Note 3	Information sectorielle	22	Note 10	Paiements fondés sur des actions	42
	Note 4	Compte de résultat	25	Note 11	Litiges	43
	Note 5	Résultat par action	28	Note 12	Transactions avec des parties liées	47
	Note 6	Goodwills et immobilisations	29	Note 13	Événements postérieurs à la clôture	48
	Note 7	Instruments financiers	30			

NOTE 1 Base de présentation, principes et méthodes comptables

1.1 Base de présentation

SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY SA, société mère du Groupe est une Société Anonyme soumise aux dispositions du livre II du Code de commerce, ainsi qu'à toutes les autres dispositions légales applicables aux sociétés commerciales françaises. Elle a été constituée en novembre 2000. Le siège du Groupe est domicilié Tour CB21 - 16 place de l'Iris - 92040 Paris La Défense – France.

Le Groupe est un acteur mondial dans les activités de l'Eau et de la Propreté. Il est issu du regroupement effectué en 2008 par le Groupe SUEZ de l'ensemble de ses filiales et participations du secteur

Environnement au sein de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY, dans le cadre des opérations de fusion entre Gaz de France et SUEZ. SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY est cotée sur les marchés Euronext Paris (Compartiment A) et Euronext Bruxelles depuis le 22 juillet 2008.

En date du 31 juillet 2012, les états financiers consolidés condensés semestriels de la société SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY et de ses filiales au 30 juin 2012, ont été présentés au Conseil d'administration de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY qui a autorisé leur publication.

1.2 Référentiel

En application du règlement européen du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales (IFRS), les états financiers consolidés annuels du Groupe sont établis conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et aux IFRS adoptées par l'Union Européenne⁽¹⁾.

Les états financiers consolidés condensés semestriels du Groupe, établis pour la période de six mois close au 30 juin 2012, ont été préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 – *Information*

financière intermédiaire qui permet de présenter une sélection de notes annexes. Les états financiers consolidés condensés intermédiaires n'incluent donc pas toutes les notes et informations requises par les IFRS pour les états financiers annuels et doivent donc être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice 2011, sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après.

(1) Référentiel disponible sur le site Internet de la Commission Européenne http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

1.3 Principes comptables

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des états financiers consolidés condensés semestriels sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2011 conformément

au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et adopté par l'Union Européenne, à l'exception des éléments mentionnés ci-dessous au paragraphe 1.3.1.

1.3.1 Amendements applicables en 2012

- Amendement IAS 12 – *Impôt différé – Recouvrement des actifs sous-jacents*. Le Groupe n'est pas concerné par cet amendement.
- Amendement IFRS 7 – *Informations à fournir – Transferts d'actifs financiers*. Se reporter à la Note 7.3.3 du présent chapitre.

1.3.2 Amendements applicables après 2012 et anticipés par le Groupe

- Amendement IAS 1 – *Présentation des autres éléments du résultat global*.

1.3.3 Normes IFRS et amendements applicables après 2012 et non anticipés par le Groupe

- IFRS 10 – *États financiers consolidés* ⁽¹⁾ ;
- IFRS 11 – *Partenariats* ⁽¹⁾ ;
- IFRS 12 – *Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités* ⁽¹⁾ ;
- Amendement IAS 28 – *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* ⁽¹⁾ ;
- IFRS 13 – *Évaluation à la juste valeur* ⁽¹⁾ ;
- Amendement IAS 19 – *Avantages du personnel* ;
- Amendement IFRS 7 – *Informations sur les compensations entre actifs et passifs financiers* ⁽¹⁾ ;
- Improvements to IFRS 2009-2011 - *Améliorations aux normes internationales d'information financière IFRS* ⁽¹⁾ ;

L'analyse des incidences de l'application de ces normes est en cours.

1.4 Utilisation d'estimations et du jugement

La crise financière a conduit le Groupe à renforcer les procédures de suivi des risques et à intégrer une évaluation des risques, en particulier de contrepartie, dans l'évaluation des instruments financiers. Cet environnement de crise et de volatilité extrême des marchés a été

pris en considération par le Groupe dans les estimations comme les business plans et les différents taux d'actualisation utilisés à la fois pour les tests de valeur et les calculs de provisions.

1.4.1 Estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de la période.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Les estimations significatives réalisées par le Groupe pour l'établissement des états financiers consolidés condensés semestriels portent principalement sur :

- l'évaluation à la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ;
- l'identification d'indices de perte de valeur pour les *goodwills*, immobilisations corporelles et incorporelles ;
- l'évaluation des provisions et notamment les provisions pour litiges ainsi que les engagements de retraite et assimilés ;
- les passifs de renouvellement ;
- les instruments financiers ;
- le chiffre d'affaires réalisé et non relevé, dit en compteur ;
- les marges à terminaison des contrats de construction ;
- l'évaluation des déficits fiscaux reportables activés.

Des informations complémentaires sur le contenu de ces estimations sont présentées dans la Note 1 aux états financiers consolidés 2011.

(1) Ces normes et interprétations n'étant pas encore adoptées par l'Union Européenne, il s'agit d'une traduction libre.

1.4.2 Jugement

Outre l'utilisation d'estimations, la Direction du Groupe a fait usage de jugement pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions notamment lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées.

En particulier, le Groupe a exercé son jugement pour la comptabilisation des contrats de concession, la classification des accords qui contiennent des contrats de location, et la comptabilisation des acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle antérieures au 1^{er} janvier 2010.

Conformément à IAS 1, le Groupe présente séparément dans l'état de situation financière les actifs courants et non courants, et les passifs courants et non courants. Au regard de la majorité des activités du Groupe, il a été considéré que le critère à retenir pour la classification est le délai de réalisation de l'actif ou de règlement du passif : en courant si ce délai est inférieur à 12 mois et en non courant s'il est supérieur à 12 mois.

1.5 Particularités propres à l'établissement des états financiers intermédiaires

Saisonnalité des activités

Les activités du Groupe sont, par nature, des activités saisonnières mais les variations climatiques ont des effets plus importants que la saisonnalité sur les différents indicateurs d'activité et de résultat opérationnel. En conséquence, les résultats intermédiaires au 30 juin 2012 ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2012.

Impôt sur les bénéfices

Dans le cadre des arrêtés intermédiaires, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée pour chaque entité fiscale en appliquant au résultat taxable de la période le taux effectif moyen annuel estimé pour l'année en cours.

Retraites

Le coût des retraites pour une période intermédiaire est calculé sur la base des évaluations actuarielles réalisées au début de l'exercice.

Ces évaluations sont le cas échéant ajustées pour tenir compte des réductions, liquidations ou autres événements non récurrents importants survenus lors du semestre. Par ailleurs, les montants comptabilisés dans l'état de situation financière au titre des régimes à prestations définies sont le cas échéant ajustés afin de tenir compte des évolutions significatives ayant affecté le rendement des obligations émises par les entreprises de premier rang de la zone concernée (référence utilisée pour la détermination des taux d'actualisation) et le rendement réel des actifs de couverture.

Provisions pour reconstitution de sites

Ces provisions sont recalculées une fois par an pour l'établissement de l'état de situation financière au 31 décembre (voir Note 15.4 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2011).

NOTE 2 Opérations majeures

2.1 Cession d'Eurawasser

Le 13 février 2012, SUEZ ENVIRONNEMENT a finalisé la cession de sa filiale allemande Eurawasser, spécialisée dans la distribution d'eau potable et les services d'assainissement, au Groupe

Remondis. Annoncée en décembre 2011, l'opération d'un montant de 95 millions d'euros, a reçu l'approbation des autorités de concurrence compétentes.

2.2 SUEZ ENVIRONNEMENT et RWE signent un accord avec la municipalité de Budapest pour le rachat de leur participation dans Budapest Water Works

Conformément à l'accord préliminaire signé le 16 avril 2012, SUEZ ENVIRONNEMENT et RWE ont cédé, le 29 juin dernier, à la municipalité de Budapest leur participation respective de 25 % dans Budapest Water Works, société des eaux de Budapest, acquise en 1997.

Cet accord amiable intervient suite au souhait de la ville de gérer en direct l'exploitation du service des eaux et s'est conclu dans le cadre des termes prévus par le contrat.

2.3 Contrat de l'usine de dessalement de Melbourne

Une provision complémentaire de 83 millions d'euros a été constatée au 30 juin 2012 dans le cadre de la construction de l'usine de dessalement de Melbourne. Cette provision, qui impacte le résultat opérationnel courant, permet de faire face :

- pour 35 millions d'euros, aux surcoûts pour la finalisation de la construction (attendue pour fin 2012) ;
- à divers aléas, pour un montant de 48 millions d'euros, dans un cadre local et contractuel complexe.

La construction de cette usine s'est déroulée, en 2011, dans des conditions climatiques et sociales très défavorables entraînant un retard de 6 mois dans le planning de construction et conduisant à

une production d'eau à partir de mi 2012 et une réception définitive de l'usine attendue pour fin 2012. L'avancement physique du chantier est réalisé à 95 %. La mise en route de l'usine d'osmose inverse a débuté en mai 2012 avec une première production d'eau dessalée fin juin.

SUEZ ENVIRONNEMENT et son partenaire, le groupe Leighton, considèrent que la majorité des surcoûts intervenus à ce jour sont liés à des éléments dont certains relèvent de la force majeure, et qu'ils ne leur sont pas imputables en totalité. Dans ce cadre, des réclamations d'un montant supérieur à 1 milliard de dollars australiens ont été présentées par la co-entreprise de construction.

2.4 Offre Publique de Rachat intermédiée sur la souche 2014 et nouvelle émission obligataire

Le 11 juin 2012, SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a lancé une offre de rachat intermédiée sur la souche 2014, émise en 2009 et portant un coupon fixe de 4,875 %. À l'issue du processus, 191,3 millions d'euros d'obligations à échéance 2014 ont été rachetées. Cette opération avait pour objectif non seulement de refinancer une partie de cette souche à échéance 2014, mais aussi d'allonger la maturité moyenne de la dette du Groupe.

Le même jour, SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a lancé un abondement sur la souche obligataire à 10 ans de 250 millions d'euros, échéance 24 juin 2022, portant un coupon fixe de 4,125 %.

La souche 2014 était couverte par des swaps de variabilisation qualifiés de *fair value hedge*, qui ont été débouclés ou déqualifiés à hauteur de 191,3 millions d'euros. Par ailleurs, la nouvelle souche 2022 a été entièrement variabilisée par des swaps eux aussi qualifiés de *fair value hedge*.

NOTE 3 Information sectorielle

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 – *Information sectorielle*, les secteurs retenus ci-après pour présenter l'information sectorielle ont été identifiés sur la base des reportings internes, notamment ceux suivis par le Comité de Direction, constitué des principaux décideurs opérationnels du Groupe.

Les secteurs retenus par le Groupe sont au nombre de 4 :

- Eau Europe ;
- Déchets Europe ;
- International ;
- Autres.

3.1 Secteurs opérationnels

Les filiales de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY sont réparties selon les secteurs opérationnels suivants :

- Eau Europe : prestations de distribution et de traitement des eaux, notamment dans le cadre de contrats de concession (gestion de l'eau). Ces prestations sont délivrées au profit de particuliers, de collectivités locales ou d'industriels ;
- Déchets Europe : prestations de collecte et de traitement des déchets tant vis-à-vis des collectivités locales que des industriels. Ces prestations incluent la collecte, le tri, le recyclage, le compostage, la valorisation énergétique et l'enfouissement, tant pour les déchets banals que spéciaux ;

La distinction est faite entre les métiers de distribution et de traitement de l'eau, et les métiers de collecte et de traitement des déchets en Europe.

Les activités réalisées à l'international sont regroupées, et séparées de celles effectuées sur la zone Europe. Cette segmentation spécifique permet de refléter, en cohérence avec les systèmes internes d'organisation et avec la structure de gestion du Groupe, la différence de stratégie de développement mise en place à l'international par rapport à celle qui est suivie en Europe.

- International : segments d'activité dans lesquels le Groupe se développe, en fonction des opportunités, dans les métiers de l'eau, du déchet et de l'ingénierie, en privilégiant la maîtrise des risques induits par les environnements locaux (mise en place de partenariats, politique de couverture, limitation des capitaux investis ou investissements dans des contextes fortement régulés).

Le secteur Autres est principalement constitué de holdings dont SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY.

Les méthodes comptables et d'évaluation retenues pour l'élaboration du reporting interne sont identiques à celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés. Les indicateurs EBITDA et Capitaux Employés sont réconciliés aux comptes consolidés.

3.2 Indicateurs clés par secteur opérationnel

Chiffre d'affaires

En millions d'euros	30 juin 2012			30 juin 2011		
	Hors Groupe	Groupe	TOTAL	Hors Groupe	Groupe	TOTAL
Eau Europe	2 022,0	8,8	2 030,8	2 062,7	10,1	2 072,8
Déchets Europe	3 271,6	18,5	3 290,1	3 208,4	21,3	3 229,7
International	2 019,7	16,4	2 036,1	2 092,7	18,7	2 111,4
Autres	9,9	35,0	44,9	11,9	32,8	44,7
Élimination des transactions internes		(78,7)	(78,7)		(82,9)	(82,9)
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	7 323,2	-	7 323,2	7 375,7	-	7 375,7

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2012

Notes annexes aux états financiers consolidés

EBITDA

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2012	30 juin 2011
Eau Europe	572,1	584,4
Déchets Europe	377,9	439,6
International	207,5	237,3
Autres	(24,4)	(28,8)
TOTAL EBITDA	1 133,1	1 232,5

Résultat Opérationnel Courant (ROC)

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2012	30 juin 2011
Eau Europe	266,4	285,1
Déchets Europe	136,1	188,8
International	88,7	126,3
Autres	(31,0)	(38,7)
TOTAL ROC	460,2	561,5

Dotations aux amortissements

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2012	30 juin 2011
Eau Europe	(190,4)	(191,4)
Déchets Europe	(232,2)	(231,7)
International	(104,6)	(85,9)
Autres	(2,2)	(1,9)
TOTAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	(529,4)	(510,9)

Capitaux employés

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2012	31 déc. 2011
Eau Europe	6 433,6	6 435,7
Déchets Europe	4 431,5	4 439,7
International	3 680,5	3 498,2
Autres	93,7	33,5
TOTAL CAPITAUX EMPLOYÉS	14 639,3	14 407,1

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2012

Notes annexes aux états financiers consolidés

Investissements corporels, incorporels et financiers

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2012	30 juin 2011
Eau Europe	(236,1)	(301,3)
Déchets Europe	(247,0)	(274,4)
International	(187,9)	(270,9)
Autres	(13,8)	(5,1)
TOTAL INVESTISSEMENTS	(684,8)	(851,7)

Les investissements financiers inclus dans cet indicateur comprennent les acquisitions d'intérêts complémentaires dans des entités contrôlées, lesquelles sont présentées sur la ligne

« changements de parts d'intérêts dans des entités contrôlées » dans le tableau de flux de trésorerie.

3.3 Indicateurs clés par zone géographique

Les indicateurs ci-dessous sont ventilés :

- par zone de commercialisation à la clientèle pour le chiffre d'affaires ;
- par zone d'implantation des sociétés consolidées pour les capitaux employés.

<i>En millions d'euros</i>	Chiffre d'Affaires		Capitaux employés	
	30 juin 2012	30 juin 2011	30 juin 2012	31 décembre 2011
France	2 676,2	2 636,2	2 805,2	2 673,3
Europe	2 463,4	2 594,6	8 269,6	8 239,4
International	2 183,6	2 144,9	3 564,5	3 494,4
TOTAL	7 323,2	7 375,7	14 639,3	14 407,1

3.4 Réconciliation de l'EBITDA avec le Résultat Opérationnel Courant

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2012	30 juin 2011
Résultat Opérationnel Courant	460,2	561,5
(-) Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions	524,1	528,8
(-) Paiements en actions (IFRS 2)	12,0	14,0
(-) Charges nettes décaissées des concessions	136,8	128,2
EBITDA	1 133,1	1 232,5

3.5 Réconciliation des capitaux employés aux rubriques de l'état de situation financière

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2012	31 déc. 2011
(+) Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	12 966,5	12 828,5
(+) Goodwills nets	3 268,4	3 245,3
(+) Titres disponibles à la vente (hors VMP et mise à la juste valeur)	386,2	460,1
(+) Prêts et créances au coût amorti (hors actifs liés au financement)	914,5	859,1
(+) Participation dans des entreprises associées	484,4	498,2
(+) Créances clients et comptes rattachés	4 131,5	4 118,0
(+) Stocks	319,6	331,0
(+) Autres actifs courants et non courants	1 182,4	1 260,2
(-) Provisions et pertes / gains actuariels sur retraites	(1 680,6)	(1 660,4)
(-) Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(2 661,3)	(2 752,5)
(-) Autres passifs courants et non courants	(4 669,6)	(4 777,3)
(-) Autres passifs financiers	(2,7)	(3,1)
CAPITAUX EMPLOYÉS	14 639,3	14 407,1

La diminution des titres disponibles à la vente (hors VMP et mise à la juste valeur) s'explique essentiellement par une perte de valeur constatée par le Groupe sur les titres Acea, société cotée à la bourse

de Milan, sur la base du cours de bourse au 30 juin 2012 (cf. Note 7.1) ainsi que par la cession de la participation de 25 % dans Budapest Water Works à la ville de Budapest.

NOTE 4 Compte de résultat

4.1 Résultat opérationnel courant

Les variations du résultat opérationnel courant sont commentées dans le rapport d'activité (voir chapitre 4 du présent document).

4.2 Résultat des activités opérationnelles

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2012	30 juin 2011
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	460,2	561,5
Mtm sur instruments financiers à caractère opérationnel	(3,5)	(3,5)
Pertes de valeur sur actifs corporels, incorporels et financiers	(58,6)	(6,6)
Restructurations	(34,5)	(11,0)
Effets de périmètre	36,7	2,4
Autres résultats de cession et éléments non récurrents	2,9	38,5
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	403,2	581,3

4.2.1 Pertes de valeur sur actifs corporels, incorporels et financiers

En millions d'euros	30 juin 2012	30 juin 2011
PERTE DE VALEURS :		
Immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	(0,2)	(2,4)
Actifs financiers	(61,7)	(6,2)
Total	(61,9)	(8,6)
REPRISES DE PERTES DE VALEUR :		
Immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	2,5	1,1
Actifs financiers	0,8	0,9
Total	3,3	2,0
TOTAL	(58,6)	(6,6)

Au-delà des tests de perte de valeur systématiques annuels relatifs aux *goodwills* et aux immobilisations incorporelles non amortissables réalisés au second semestre, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur sur l'ensemble des *goodwills*, immobilisations corporelles et incorporelles. Les pertes de valeur éventuelles résultent de la comparaison entre la valeur comptable de l'actif concerné et sa valeur recouvrable (c'est-à-dire sa valeur d'utilité qui résulte soit d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés, soit d'une valeur de marché).

4.2.1.1 Pertes de valeur sur *goodwills*

Au 30 juin 2012, comme au 30 juin 2011, les tests ponctuels menés sur les *goodwills* n'ont donné lieu à la constatation d'aucune perte de valeur.

4.2.2 Restructurations

Au 30 juin 2012, ce poste comporte principalement les coûts liés au plan de restructuration, décidé par Agbar et ses filiales, ainsi que les coûts des plans d'adaptation liés au ralentissement de l'activité décidés sur le secteur Déchets Europe.

4.2.3 Effets de périmètre

Au 30 juin 2012, ce poste comprend pour 34 millions d'euros le résultat de la cession des titres Eurawasser, telle que décrite dans la Note 2 « Opérations majeures ».

4.2.4 Autres résultats de cessions et éléments non récurrents

Au 30 juin 2012, cette ligne n'enregistre pas de montant significatif.

4.2.1.2 Pertes de valeur sur immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles

Comme au 30 juin 2011, ce poste ne présente pas de montant significatif au 30 juin 2012.

4.2.1.3 Pertes de valeur sur actifs financiers

Les pertes de valeur comptabilisées au 30 juin 2012 s'élèvent à 61,7 millions d'euros. Ce montant comprend une perte de valeur de 57,9 millions d'euros constatée par le Groupe sur les titres Acea, société cotée à la bourse de Milan, sur la base du cours de bourse au 30 juin 2012 (cf. Note 7.1).

Au 30 juin 2011, ce poste n'incluait pas de montant significatif.

L'évolution de la valeur des titres disponibles à la vente est présentée en Note 7 « Instruments financiers » aux états financiers consolidés condensés semestriels.

Au 30 juin 2011, ce poste ne présentait pas de montant significatif.

Au 30 juin 2011, aucun effet de périmètre significatif n'avait été constaté.

Au 30 juin 2011, le poste incluait principalement la plus-value de cession réalisée par Degrémont lors de la vente de son siège social à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), pour 34 millions d'euros.

4.3 Résultat financier

En millions d'euros	30 juin 2012			30 juin 2011		
	Charges	Produits	Total	Charges	Produits	Total
Coût de la dette nette	(241,4)	29,8	(211,6)	(222,8)	26,2	(196,6)
Charges d'intérêts sur dette brute	(219,7)	-	(219,7)	(210,4)	-	(210,4)
Résultat de change sur dettes financières et couvertures	(16,4)	-	(16,4)	(12,4)	-	(12,4)
Résultat latent des couvertures économiques sur emprunts	-	-	-	-	-	-
Résultat sur trésorerie et équivalents de trésorerie, et actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	-	28,3	28,3	-	24,9	24,9
Coûts d'emprunts capitalisés	-	1,5	1,5	-	1,3	1,3
Résultat financier relatif à une restructuration de dette ou créance financière	(5,3)	-	(5,3)	-	-	-
Autres produits et charges financiers	(50,7)	52,3	1,6	(43,8)	57,9	14,1
RÉSULTAT FINANCIER	(292,1)	82,1	(210,0)	(266,6)	84,1	(182,5)

Suite au changement de la définition de l'agrégat « endettement financier net » (cf. Note 7.3 « Endettement financier net »), des reclassements ont été opérés entre « coût de la dette » et « autres produits et charges financiers ». Afin d'assurer la comparabilité entre les deux périodes, un produit de 4,1 millions d'euros a été reclassé du poste « coût de la dette nette » vers le poste « autres produits et charges financiers ».

Le coût de la dette nette au 30 juin 2012 augmente de 15 millions d'euros pour les raisons suivantes :

- hausse au 30 juin 2012 des pertes nettes de change sur dettes financières et des couvertures sur emprunts, directement liées à l'évolution des taux de change ;

- augmentation des charges d'intérêt liées aux nouveaux emprunts contractés au second semestre 2011 ;
- décote liée au programme de titrisation des créances s'élevant à 5,3 millions d'euros (cf note 7.3.3 titrisation de créances).

La baisse des autres produits et charges financiers de 12,5 millions d'euros est principalement due à la diminution des dividendes versés par les entités non contrôlées.

4.4 Impôts

En millions d'euros	30 juin 2012	30 juin 2011
Résultat net (a)	157,3	320,4
Charge totale d'impôt sur les bénéfices comptabilisée en résultat (b)	(47,8)	(92,4)
Quote-part de résultat des entreprises associées (c)	11,9	14,0
Résultat avant impôt et résultat des entreprises associées (a) - (b) - (c) = (d)	193,2	398,8
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT - (b) / (d)	24,8 %	23,2 %

Le taux effectif d'impôt du Groupe ressort à 24,8 % au 30 juin 2012 contre 23,2 % au 30 juin 2011.

Au 30 juin 2012, il s'explique principalement par le fait que de nombreuses sociétés opérationnelles du Groupe sont implantées dans des pays appliquant des taux d'imposition plus faibles qu'en France, par la reconnaissance seulement partielle des actifs

d'impôts différés générés par les reports déficitaires aux bornes de l'intégration fiscale australienne, ainsi que par la taxation, à taux réduit, de la plus-value générée par la cession des titres Eurawasser. Retraité de ce dernier élément, le taux effectif d'impôt au 30 juin 2012 ressortirait à 30 %.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2012

Notes annexes aux états financiers consolidés

Au 30 juin 2011, il s'expliquait d'une part par le fait que de nombreuses sociétés opérationnelles du Groupe sont implantées dans des pays appliquant des taux d'imposition plus faibles qu'en France, et d'autre part par une reprise de provision suite à l'extinction d'un risque fiscal pour 32 millions d'euros. Retraité de ce dernier élément, le taux effectif d'impôt au 30 juin 2011 serait ressorti à 31 %.

Par ailleurs, l'ensemble des actifs d'impôts différés dans le cadre de l'intégration fiscale française sont reconnus comme lors des années précédentes.

NOTE 5 Résultat par action

	30 juin 2012	30 juin 2011
Numérateur <i>(en millions d'euros)</i>		
Résultat net part du Groupe	40,2	221,0
<ul style="list-style-type: none"> coupon attribuable aux porteurs des titres super subordonnés émis par SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY en septembre 2010 	(11,9)	(11,9)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE AJUSTÉ	28,3	209,1
Dénominateur <i>(en millions)</i>		
NOMBRE MOYEN D' ACTIONS EN CIRCULATION	509,2	488,3
<ul style="list-style-type: none"> versement du dividende en actions le 27 juin 2011 	-	0,3
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ ET AJUSTÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION ^(a)	509,2	488,6
Résultat par action <i>(en euros)</i>		
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION	0,06	0,43
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION DILUÉ	0,06	0,43

(a) Le nombre moyen d'actions en circulation au 30 juin 2011 tient compte prorata temporis de l'impact du versement du dividende en actions le 27 juin 2011.

Les plans d'attribution gratuite d'actions aux salariés ainsi que les plans d'options d'achats d'actions réservés aux salariés n'ont d'impact significatif ni au 30 juin 2012, ni au 30 juin 2011.

NOTE 6 Goodwills et immobilisations

<i>En millions d'euros</i>	Goodwills	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles
A. Valeur brute au 31 décembre 2011	3 347,5	6 211,4	15 148,3
Acquisitions	-	140,9	309,4
Cessions	-	(0,2)	(104,1)
Variations de périmètre	(24,2)	(11,3)	(71,2)
Écarts de conversion	48,8	37,0	333,2
Autres	0,3	1,4	(36,1)
Au 30 juin 2012	3 372,4	6 379,2	15 579,5
B. Amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2011	(102,2)	(2 165,5)	(6 365,7)
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	-	(165,6)	(367,3)
Cessions	-	-	98,7
Variations de périmètre	-	2,5	31,4
Écarts de conversion	(1,8)	(11,0)	(72,8)
Autres	-	11,1	12,0
Au 30 juin 2012	(104,0)	(2 328,5)	(6 663,7)
C. Valeur nette comptable = A + B			
Au 31 décembre 2011	3 245,3	4 045,9	8 782,6
Au 30 juin 2012	3 268,4	4 050,7	8 915,8

Les variations de périmètre correspondent principalement, pour les *goodwills* et immobilisations corporelles, à la cession d'Eurawasser comme décrite en Note 2 « Opérations majeures ».

Pour l'ensemble des *goodwills*, en l'absence d'identification d'indice de perte de valeur sur le premier semestre 2012, aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 30 juin 2012.

Les écarts de conversion sur la valeur brute des immobilisations corporelles sont essentiellement constatés sur le peso chilien (+ 190 millions d'euros), le dollar américain (+ 60 millions d'euros) et la livre sterling (+ 40 millions d'euros).

NOTE 7 Instruments financiers

7.1 Actifs financiers

Les différentes catégories d'actifs financiers ainsi que leur ventilation entre leur part « non courante » et « courante » sont présentées dans le tableau ci-après :

En millions d'euros	30 juin 2012			31 décembre 2011		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Titres disponibles à la vente	388,8	-	388,8	410,9	-	410,9
Prêts et créances au coût amorti	681,1	4 369,0	5 050,1	662,3	4 314,8	4 977,1
Prêts et créances au coût amorti (hors clients et autres débiteurs)	681,1	237,5	918,6	662,3	196,8	859,1
Clients et autres débiteurs	-	4 131,5	4 131,5	-	4 118,0	4 118,0
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	165,8	19,2	185,0	193,5	49,1	242,6
Instruments financiers dérivés (cf. Note 7.4)	165,8	2,7	168,5	193,5	34,4	227,9
Actifs financiers à la juste valeur par résultat hors dérivés	-	16,5	16,5	-	14,7	14,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	2 148,7	2 148,7	-	2 493,5	2 493,5
TOTAL	1 235,7	6 536,9	7 772,6	1 266,7	6 857,4	8 124,1

Titres disponibles à la vente

Les mouvements s'analysent de la manière suivante :

En millions d'euros	
Au 31 décembre 2011	410,9
Acquisitions	25,8
Cessions (valeur comptable cédée)	(39,3)
Variation de juste valeur enregistrée en capitaux propres	51,8 ^(a)
Variation de juste valeur enregistrée en résultat	(59,3) ^(a)
Variations de périmètre, change et divers	(1,1)
Au 30 juin 2012	388,8

(a) Provient principalement de la variation de juste valeur des titres Acea.

La valeur des titres disponibles à la vente détenus par le Groupe s'élève à 388,8 millions d'euros au 30 juin 2012, qui se répartit entre 156,6 millions d'euros de titres cotés et 232,2 millions d'euros de titres non cotés.

Les acquisitions de la période concernent notamment l'achat de la société Haubourdin par Sita France.

Les cessions de la période concernent principalement la cession par SUEZ ENVIRONNEMENT de sa participation dans Budapest Water Works (se reporter à la Note 2).

Le Groupe a examiné la juste valeur des différents titres disponibles à la vente, afin de déterminer au cas par cas, en fonction de l'ensemble des informations disponibles et compte tenu du contexte actuel de marché, s'il y avait lieu de comptabiliser des pertes de valeur.

Pour les titres cotés, parmi les éléments pris en considération, le Groupe estime qu'une baisse de cours de plus de 50 % en-dessous du cours historique ou qu'une baisse de cours en dessous du coût historique pendant plus de 12 mois consécutifs sont des indices de perte de valeur.

Concernant les titres Acea, le Groupe a décidé, par application de ces critères, compte tenu du caractère prolongé de la baisse du cours de bourse en dessous de son coût historique, et de l'incertitude pesant sur l'horizon de redressement du cours de bourse de ce titre, de comptabiliser une perte de valeur de 57,9 millions d'euros en compte de résultat au 30 juin 2012.

Cette perte de 57,9 millions d'euros, présentée sur la ligne « Perte de valeur des actifs corporels, incorporels et financiers » du compte de résultat (cf. Note 4), comprend la diminution du cours de bourse entre le 31 décembre 2011 et le 30 juin 2012, ainsi que l'effet du recyclage en résultat de la perte relative à ces titres, soit 54,2 millions d'euros enregistrée en capitaux propres en « Autres éléments du résultat global » au 31 décembre 2011.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2012

Notes annexes aux états financiers consolidés

Les profits et pertes enregistrés en capitaux propres et en résultat sur les titres disponibles à la vente sont les suivants :

En millions d'euros	Évaluation ultérieure à l'acquisition				
	Dividendes	Var. de juste valeur	Effet de change	Perte de valeur	Résultat de cession
Capitaux propres ^(a)		51,8	-		
Résultat	16,8	-		(59,3)	1,8
Total au 30 juin 2012	16,8	51,8	-	(59,3)	1,8
Capitaux propres ^(a)		(57,1)	-		
Résultat	30,8	-		(36,6)	8,1
Total au 31 décembre 2011	30,8	(57,1)	-	(36,6)	8,1

(a) Hors effet d'impôt.

7.2 Passifs financiers

Les passifs financiers sont comptabilisés soit :

- en « passif au coût amorti » pour les dettes financières, les dettes fournisseurs et autres créanciers, et les autres passifs financiers ;
- en « passif évalués à la juste valeur par résultat » pour les instruments financiers dérivés.

Les différents passifs financiers au 30 juin 2012 ainsi que leur ventilation entre leur part « non courante » et « courante » sont présentés dans le tableau ci-après :

En millions d'euros	30 juin 2012			31 décembre 2011		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Dettes financières	8 736,1	1 427,5	10 163,6	8 035,6	2 035,2	10 070,8
Instruments financiers dérivés (cf. Note 7.4)	135,6	18,0	153,6	156,4	32,8	189,2
Fournisseurs et autres créanciers	-	2 661,3	2 661,3	-	2 752,5	2 752,5
Autres passifs financiers	2,7	-	2,7	3,1	-	3,1
TOTAL	8 874,4	4 106,8	12 981,2	8 195,1	4 820,5	13 015,6

7.3 Endettement financier net

Le Groupe a revu sa définition d'endettement financier net sur l'exercice afin d'apporter une cohérence économique entre les différents éléments inclus dans cet agrégat. Ainsi, les instruments financiers dérivés souscrits pour réduire l'exposition du Groupe liée à ses investissements dans des sociétés consolidées dont la devise fonctionnelle est différente de l'euro, de même que la composante taux d'intérêt des instruments dérivés (non qualifiés de couverture ou qualifiés de couverture de flux de trésorerie) sont désormais exclus de la définition de l'endettement net.

En effet, les éléments qui génèrent l'exposition du Groupe (au titre desquels les instruments dérivés ont été souscrits pour réduire ladite exposition) ne sont pas non plus inclus dans cet agrégat.

Par ailleurs, les actifs financiers relatifs à des instruments de dettes, principalement les dépôts gagés mis en place dans le cadre de financements, sont désormais présentés en déduction de la dette brute.

Les données au 31 décembre 2011 ont été retraitées à des fins de comparabilité, ce qui se traduit par une diminution de l'endettement financier net 2011 de 109 millions par rapport à l'ancienne définition.

La définition du coût de la dette financière nette en compte de résultat a également été ajustée (cf note 4.3 « Résultat financier ») afin d'assurer la cohérence avec l'endettement financier net tel que défini désormais.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2012

Notes annexes aux états financiers consolidés

7.3.1 Endettement financier net par nature

En millions d'euros	30 juin 2012			31 décembre 2011		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Encours des dettes financières	8 621,6	1 396,0	10 017,6	7 954,4	1 942,6	9 897,0
Impact du coût amorti	(9,6)	31,5	21,9	(12,8)	92,6	79,8
Impact de la couverture de juste valeur ^(a)	124,1	-	124,1	94,0	-	94,0
DETTES FINANCIÈRES	8 736,1	1 427,5	10 163,6	8 035,6	2 035,2	10 070,8
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette au passif ^(b) (cf Note 7.4)	35,4	1,7	37,1	66,2	2,5	68,7
DETTE BRUTE	8 771,5	1 429,2	10 200,7	8 101,8	2 037,7	10 139,5
Actifs liés au financement ^(c)	(4,1)	-	(4,1)	-	-	-
ACTIFS LIÉS AU FINANCEMENT	(4,1)	-	(4,1)	-	-	-
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat hors dérivés (cf Note 7.1)	-	(16,5)	(16,5)	-	(14,7)	(14,7)
Trésorerie et équivalent de trésorerie	-	(2 148,7)	(2 148,7)	-	(2 493,5)	(2 493,5)
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette à l'actif ^(b) (cf Note 7.4)	(153,4)	-	(153,4)	(182,5)	(0,1)	(182,6)
TRÉSORERIE ACTIVE	(153,4)	(2 165,2)	(2 318,6)	(182,5)	(2 508,3)	(2 690,8)
ENDETTEMENT FINANCIER NET	8 614,0	(736,0)	7 878,0	7 919,2	(470,6)	7 448,6
Encours des dettes financières	8 621,6	1 396,0	10 017,6	7 954,4	1 942,6	9 897,0
Actifs liés au financement ^(c)	(4,1)	-	(4,1)	-	-	-
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat hors dérivés (cf Note 7.1)	-	(16,5)	(16,5)	-	(14,7)	(14,7)
Trésorerie et équivalent de trésorerie	-	(2 148,7)	(2 148,7)	-	(2 493,5)	(2 493,5)
ENDETTEMENT NET HORS COÛT AMORTI ET EFFETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	8 617,5	(769,2)	7 848,3	7 954,4	(565,6)	7 388,8

(a) Ce poste correspond à la revalorisation de la composante taux des dettes dans le cadre d'une stratégie de couverture de juste valeur.

(b) Il s'agit de la juste valeur des dérivés affectés économiquement à la dette, qualifiés ou non de couverture en application de la nouvelle définition de l'endettement net.

(c) Les actifs financiers liés au financement sont désormais placés en réduction du montant de la dette. Il s'agit généralement de dépôts gagés pour le financement de filiales. Les données 2011 ont été retraitées pour permettre la comparabilité.

7.3.2 Émissions obligataires

Le 11 juin 2012, SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a lancé une offre de rachat intermédiaire sur la souche 2014, émise en 2009 et portant un coupon fixe de 4,875 %. À l'issue du processus, 191,3 millions d'euros d'obligations à échéance 2014 ont été rachetées.

Le même jour, SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a lancé un abondement sur la souche obligataire à 10 ans de 250 millions d'euros, échéance 24 juin 2022, portant un coupon fixe de 4,125 %.

La souche 2014 était couverte par des swaps de variabilisation qualifiés de *fair value hedge*, qui ont été débouclés ou déqualifiés à hauteur de 191,3 millions d'euros. Par ailleurs, la nouvelle souche 2022 a été entièrement variabilisée par des swaps eux aussi qualifiés de *fair value hedge*.

7.3.3 Titrisation de créances

Contexte

Depuis 2002, SUEZ ENVIRONNEMENT a mis en place un programme de cession de créances commerciales à un fonds commun de créances (FCC). Les créances cédées correspondent à des factures liées à l'activité Déchets Europe : en France, Belgique et Pays-Bas.

Ce programme, d'une durée initiale de 5 ans, avait été reconduit à l'identique en 2007 pour 5 ans supplémentaires et est arrivé à échéance le 18 juin 2012.

Les risques associés à ces créances titrisées, principalement le risque de crédit et le risque de retard de paiement, étant conservés par le Groupe, les créances cédées ne pouvaient être décomptabilisées au sens d'IAS 39 (*Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*) et étaient maintenues à l'actif de l'état de situation financière consolidé. Les sommes reçues au titre des cessions étaient donc reconnues en contrepartie d'une dette dans l'état de situation financière consolidé du Groupe.

Description de l'opération

Dans le cadre du renouvellement du programme décidé pour une durée de 5 ans et conclu le 18 juin 2012, celui-ci a été modifié avec pour objectif de procéder à des cessions dites « déconsolidantes », au sens d'IAS 39.

Les principales caractéristiques de l'opération sont les suivantes :

- un fonds commun de titrisation (FCT) a été créé et vient en remplacement de l'ancien FCC ;
- le programme de titrisation préexistant a fait l'objet d'un renouvellement « simple » ;
- un compartiment dédié aux créances du Groupe est créé au sein du FCT ;
- à la date de mise en place, une partie des créances du périmètre de l'ancien programme de titrisation fait l'objet d'une cession au nouveau compartiment ; l'autre partie du périmètre continue à alimenter l'ancien compartiment du FCT et basculera progressivement dans le nouveau compartiment au cours des mois à venir ;
- le FCT utilisé dans le programme finance le nouveau compartiment au moyen de l'émission de 3 types d'instruments :
 - des parts dites « senior », émises sur les marchés au moyen d'un conduit dédié,
 - un dépôt dit « mezzanine », souscrit par le Groupe,
 - des parts dites « subordonnées », souscrites par un investisseur ayant pris part au programme et contractualisé son implication avec le Groupe ;

Ces parts sont ici présentées par ordre de priorité de paiement relativement les unes aux autres ; les parts « senior » sont ainsi les premières à être remboursées, et les parts « subordonnées » les dernières.

- les filiales concernées du Groupe restent en charge du recouvrement des créances cédées en contrepartie d'une rémunération.

Les cessions de créances par les filiales du Groupe se font à leur valeur nominale, diminuée d'une décote qui sert à couvrir le coût de financement des créances, le risque de retard de paiement et le risque de crédit.

Les principaux engagements du Groupe vis-à-vis du FCT sont les suivants :

- constitution d'un dépôt de garantie rémunéré au profit du compartiment dont l'objet est de couvrir, après épuisement des éventuelles réserves du FCT et des parts « subordonnées », les défauts et retards de paiements éventuels des créances cédées excédant le montant estimé lors de la cession et facturé au travers de la décote appliquée au prix de cession, dans la limite d'un montant maximum déterminé (*Cash Collateral 1* ou CC1) ; ce dépôt est effectué dès le lancement de l'opération et correspond au dépôt « mezzanine » présenté ci-avant ;
- constitution d'un dépôt de garantie rémunéré au profit du compartiment destiné à garantir la bonne exécution de l'ensemble des obligations financières des entités du Groupe parties à l'opération, à hauteur d'un montant maximum déterminé (*Cash Collateral 2* ou CC2) ; ce dépôt est effectué uniquement en cas de déclenchement de certains événements ou « triggers » liés à la dégradation de la notation de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY ou au non-respect par le Groupe de ses obligations contractuelles. Au 30 juin 2012, ce dépôt de garantie n'a pas été constitué ;
- existence d'un mécanisme dit d'« *excess fee* » par lequel le FCT peut rétrocéder, dans certains cas, une partie de la trésorerie excédentaire accumulée dans le compartiment sur les recouvrements de créances (cédées à des prix décotés). Ce mécanisme correspond à une partie de la rémunération des filiales du Groupe au titre du recouvrement des créances (cf. ci-après) ;
- option, pour toutes les filiales du Groupe, de demander conjointement le rachat à la juste valeur des créances détenues par le compartiment sous forme d'une seule et unique transaction, en cas d'amortissement du programme, prévu (au terme des 5 ans) ou accéléré et ce après accord des porteurs de parts « subordonnées ». A ce jour, il n'est pas prévu d'amortissement accéléré du programme avant sa date de maturité ;
- émission d'une garantie au titre du risque de modification des dispositions fiscales ;

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2012

Notes annexes aux états financiers consolidés

- conservation par chaque filiale du Groupe de la gestion et du recouvrement des créances qu'elle a cédées au compartiment ; à cet effet, une convention de gestion et de recouvrement est signée notamment par chacune des filiales agissant en qualité de recouvreur et le compartiment, cette prestation étant rémunérée par le FCT.

Le Groupe reste exposé aux risques liés aux créances cédées dans la limite des dépôts de garantie. Il perçoit également une partie des bénéfices du FCT via la perception d'un « *excess fee* » en sa qualité de « *servicer* ».

Toutefois, la décote constatée lors des cessions et le dimensionnement de la part « subordonnée » permettent d'absorber la quasi-totalité des pertes éventuelles du compartiment. La probabilité que le dépôt « mezzanine » puisse être atteint est très faible. Enfin, ce sont les porteurs des parts « subordonnées » qui bénéficient de la quasi-totalité des avantages au travers d'« *excess fees* » plus favorables que ceux attribués au Groupe et de l'octroi du boni de liquidation.

Comptabilisation de l'opération

Le nouveau compartiment du FCT n'est pas contrôlé par le Groupe et n'est par conséquent pas consolidé.

Selon IAS 39 et sur la base des termes du nouveau programme et des analyses quantitatives mises en œuvre, le Groupe a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des

créances cédées. Les créances cédées dans le cadre du nouveau programme sont donc intégralement décomptabilisées de l'état de situation financière consolidé du Groupe.

Le résultat de cession de ces créances, matérialisé par la décote appliquée, est enregistré au compte de résultat en charges financières (cf Note 4).

Le dépôt de garantie versé correspondant aux parts « mezzanine » souscrites par le Groupe est présenté sur la ligne « Prêts et créances au coût amorti » dans l'état de situation financière consolidé du Groupe. Sa rémunération est enregistrée au compte de résultat, en produit financier (cf Note 4).

La rémunération des services rendus au titre de la gestion et du recouvrement des créances cédées est comptabilisée en compte de résultat, en produit financier (cf Note 4).

Données chiffrées au 30 juin 2012

Le nouveau programme de titrisation, programme dit « déconsolidant », a fait l'objet d'une première cession de créances en date du 26 juin 2012.

Cette cession a porté sur une partie des encours de créances cédées dans le cadre de l'ancien programme, ainsi que sur des créances nées depuis la dernière cession de l'ancien programme.

Les données chiffrées relatives à cette première cession sont présentées ci-dessous :

En millions d'euros

Total des créances cédées	176,9 (a)
Résultat de cession	(5,3) (b)
Valeur comptable du CC1 versé	7,5 (c)
TRÉSORERIE NETTE REÇUE EN DATE DE MISE EN PLACE	164,1 (a)+(b)-(c)
Juste valeur du CC1	7,5
Valeur comptable du CC2	*
Maturité résiduelle du CC1	5 ans
Rémunération perçue au titre du CC1	<i>non significatif</i>
Rémunération des services rendus au titre de la gestion et du recouvrement des créances cédées	<i>non significatif</i>

* *Aucun dépôt de garantie dit « CC2 » n'a été réalisé à fin juin, le versement de ce dernier étant soumis aux conditions décrites plus haut.*

Pour mémoire, les filiales du Groupe non-concernées par le nouveau programme ont cédé leurs créances éligibles dans le cadre du renouvellement de l'ancien programme.

Ces cessions ont suivi le même traitement comptable qu'auparavant : les créances n'ont donc pas été décomptabilisées de l'état de situation financière consolidé du Groupe et un passif a été reconnu en contrepartie du montant de trésorerie perçu au titre de ces cessions.

7.3.4 Variation de l'endettement financier net

Sur le premier semestre 2012, l'endettement financier net a augmenté de 429,4 millions d'euros, essentiellement pour les raisons suivantes :

- le paiement des dividendes versés en numéraire aux actionnaires de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a généré une augmentation de 330,8 millions d'euros de l'endettement net ;
- le paiement des dividendes versés en numéraire aux actionnaires minoritaires des filiales a généré une augmentation de 110,4 millions d'euros de l'endettement net ;
- la cession d'Eurawasser a généré une diminution de 88,7 millions d'euros de l'endettement net, net de frais et d'impôt sur cession ;
- l'impact de la déconsolidation d'une partie du programme de titrisation a entraîné une diminution de 164,1 millions d'euros de l'endettement net ;
- les variations de change ont entraîné une hausse de 148,3 millions d'euros de l'endettement net.

7.3.5 Ratio d'endettement

En millions d'euros	30 juin 2012	31 décembre 2011
Endettement financier net	7 878,0	7 448,6
Total Capitaux propres	6 674,9	6 817,2
Ratio d'endettement	118,0 %	109,3 %

7.4 Instruments financiers dérivés

Actifs financiers dérivés

En millions d'euros	30 juin 2012			31 décembre 2011		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette ^(a)	153,4	-	153,4	182,5	0,1	182,6
Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières (cf Note 8.1)	-	2,3	2,3	-	4,0	4,0
Instruments financiers dérivés relatifs aux autres éléments ^(b)	12,4	0,4	12,8	11,0	30,3	41,3
TOTAL	165,8	2,7	168,5	193,5	34,4	227,9

(a) Suite à la revue de la définition de l'agrégat « endettement financier net » par le Groupe, les instruments dérivés relatifs à la dette sont constitués des instruments de couverture, qualifiés ou non, dont le sous-jacent est inclus dans la dette financière brute (cf Note 7.3 « Endettement financier net »).

(b) La composante taux des instruments dérivés (non qualifiés de couverture ou qualifiés de flux de trésorerie) ainsi que les instruments dérivés souscrits pour réduire l'exposition du Groupe liée à ses investissements dans des sociétés dont la devise n'est pas l'euro, sont désormais classés en instruments relatifs aux autres éléments.

Les données 2011 ont été retraitées à des fins de comparabilité.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2012

Notes annexes aux états financiers consolidés

Passifs financiers dérivés

En millions d'euros	30 juin 2012			31 décembre 2011		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette ^(a)	35,4	1,7	37,1	66,2	2,5	68,7
Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières (cf Note 8.1)	-	1,1	1,1	-	-	-
Instruments financiers dérivés relatifs aux autres éléments ^(b)	100,2	15,2	115,4	90,2	30,3	120,5
TOTAL	135,6	18,0	153,6	156,4	32,8	189,2

(a) Suite à la revue de la définition de l'agrégat « endettement financier net » par le Groupe, les instruments dérivés relatifs à la dette sont constitués des instruments de couverture, qualifiés ou non, dont le sous-jacent est inclus dans la dette financière brute (cf Note 7.3 « Endettement financier net »).

(b) La composante taux des instruments dérivés de couverture (non qualifiés de couverture ou qualifiés de flux de trésorerie) ainsi que les instruments de couverture des investissements nets sont désormais classés en instruments relatifs aux autres éléments.

Les données 2011 ont été retraitées à des fins de comparabilité.

Ces instruments sont mis en place dans le cadre de la politique de gestion des risques du Groupe et sont analysés en Note 8.

Classification des instruments financiers et juste valeur par niveau

Au cours du premier semestre 2012, le Groupe n'a procédé à aucun changement significatif de classification d'instruments financiers et n'a constaté aucun transfert significatif entre différents niveaux de juste valeur.

NOTE 8 Gestion des risques liés aux instruments financiers

Le Groupe utilise principalement des dérivés pour couvrir son exposition aux risques de marché.

La politique de gestion des risques est décrite en Note 13 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2011.

8.1 Risques de marché

8.1.1 Risques de marché sur matières premières

8.1.1.1 Opérations de couverture

Le Groupe engage des opérations de couverture de flux de trésorerie (*cash flow hedges*) sur les carburants et l'électricité telles que définies par IAS 39, en utilisant les instruments dérivés proposés sur les marchés de gré à gré, qu'ils soient fermes ou optionnels, mais toujours réglés en trésorerie. L'objectif du Groupe est de se prémunir contre les évolutions défavorables des prix de marché pouvant en particulier affecter ses coûts d'approvisionnement.

8.1.1.2 Juste valeur des instruments financiers dérivés sur matières premières

Les justes valeurs des instruments financiers dérivés sur matières premières aux 30 juin 2012 et 31 décembre 2011 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	30 juin 2012				31 décembre 2011			
	Actifs		Passifs		Actifs		Passifs	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Couverture de flux de trésorerie	2,3	-	1,1	-	4,0	-	-	-
TOTAL	2,3	-	1,1	-	4,0	-	-	-

8.1.2 Risque de change

Par la diversification géographique de ses activités, le Groupe est exposé au risque de conversion, c'est-à-dire que son état de situation financière et son compte de résultat sont sensibles aux variations des parités de change lors de la consolidation des comptes de ses filiales étrangères hors zone Euro (risque translationnel). Le risque de conversion est essentiellement concentré sur les participations détenues aux États-Unis, au Royaume-Uni, au Chili et en Australie. En matière d'investissement dans des devises n'appartenant pas à la zone Euro, la politique de couverture du Groupe consiste à créer des passifs libellés dans la devise des flux de trésorerie générés par ces actifs.

Parmi les instruments de couverture utilisés, la souscription d'emprunts dans la devise considérée constitue la couverture la plus naturelle. Le Groupe utilise également des produits dérivés de change (swaps de change) qui permettent de créer synthétiquement des dettes en devises.

L'analyse de sensibilité a été établie sur la base de la situation de l'endettement net (y compris instruments financiers dérivés de taux d'intérêt et de change) à la date de clôture.

Pour le risque de change, le calcul de sensibilité consiste à évaluer l'impact dans les comptes consolidés d'une variation de cours de change de plus ou moins 10 % par rapport au cours de clôture.

Impact sur le résultat

Une variation des cours de change des devises contre euro n'a d'impact en résultat que sur les actifs et passifs libellés dans une autre devise que la devise de reporting des sociétés les portant à leur état de situation financière et dans la mesure où ces actifs et passifs n'ont pas été qualifiés de couverture d'investissement net. Une variation uniforme de plus ou moins 10 % des devises contre euro générerait un gain ou une perte de 4,4 millions d'euros.

Impact sur les capitaux propres

Pour les passifs financiers (dettes et dérivés) qualifiés de couverture d'investissement net, une variation uniforme de plus ou moins 10 % des devises contre euro aurait un impact en capitaux propres de plus ou moins 130,1 millions d'euros. Cette variation est compensée par un effet de sens inverse sur l'investissement net en devises couvertes.

8.1.3 Risque de taux d'intérêt

L'objectif du Groupe est de réduire son coût de financement en limitant l'impact des variations de taux d'intérêt sur son compte de résultat.

La politique du Groupe est d'opérer une diversification des références de taux de la dette nette entre taux fixe et taux variable. L'objectif est de disposer d'une répartition équilibrée entre les différentes références de taux à horizon moyen terme (5 à 15 ans), la répartition pouvant évoluer en fonction du contexte de marché.

Ainsi, le Groupe a recours à des instruments de couverture (notamment à des swaps), afin de se protéger des augmentations de taux d'intérêt dans les devises dans lesquelles l'endettement a été souscrit.

L'analyse de sensibilité a été établie sur la base de la situation de l'endettement net (y compris instruments financiers de taux d'intérêt et de change) à la date de clôture.

Pour le risque de taux d'intérêt, la sensibilité consiste à calculer l'impact d'une variation des taux de plus ou moins 1 % par rapport aux taux d'intérêts en vigueur à la date de clôture.

Impact sur le résultat

Une variation de plus ou moins 1 % des taux d'intérêt court terme (uniforme pour toutes les devises) sur le nominal de la dette nette à taux variable, et les jambes à taux variable des dérivés, générerait sur la charge nette d'intérêt, une perte ou un gain de 16,6 millions d'euros.

Une variation uniforme de plus ou moins 1 % des taux d'intérêt (identique pour toutes les devises) générerait, en compte de résultat, un gain ou une perte de 2,7 millions d'euros lié à la variation de juste valeur des dérivés non documentés ou qualifiés de couverture d'investissement net.

Impact sur les capitaux propres

Une augmentation de 1 % de l'ensemble des courbes de taux d'intérêt (identique pour toutes les devises) générerait, sur les capitaux propres, un gain de 17,6 millions d'euros lié à la variation de juste valeur des dérivés documentés en couverture de flux de trésorerie comptabilisée dans les états de situations financières. A contrario, une diminution de 1 % générerait une perte de 18,4 millions d'euros. La dissymétrie de l'impact est liée au faible niveau des taux court terme (inférieurs à 1 %) applicables à un certain nombre d'actifs et passifs financiers.

8.2 Risque de contrepartie

Le Groupe est exposé, par ses activités opérationnelles et financières, aux risques de défaillance de ses contreparties (clients, fournisseurs, intermédiaires, banques) lorsque celles-ci se trouvent dans l'impossibilité d'honorer leurs engagements contractuels.

8.2.1 Activités opérationnelles

L'encours des créances clients et autres débiteurs dont l'échéance est dépassée est analysé ci-après :

En millions d'euros	Actifs non dépréciés échus à la date de clôture				Actifs dépréciés ^(a)	Actifs non dépréciés non échus	Total
	0-6 mois	6-12 mois	au delà d'1 an	Total	Total	Total	
Clients et autres débiteurs							
Au 30 juin 2012	268,0	17,9	30,8	316,7	326,0	3 729,9	4 372,6
Au 31 décembre 2011	338,6	19,5	37,7	395,8	404,3	3 551,1	4 351,2

(a) Cet agrégat correspond à la valeur nominale des créances clients et autres débiteurs qui font l'objet d'une dépréciation partielle ou totale.

Le Groupe estime n'être exposé à aucun risque significatif en terme de concentration de crédit compte tenu de la diversité de son portefeuille clients.

8.2.2 Activités financières

Risque de contrepartie lié aux prêts et créances au coût amorti (hors créances clients et autres débiteurs)

L'encours des prêts et créances au coût amorti (hors créances clients et autres débiteurs) dont l'échéance est dépassée est analysé ci-après :

En millions d'euros	Actifs non dépréciés échus à la date de clôture				Actifs dépréciés ^(a)	Actifs non dépréciés non échus	Total
	0-6 mois	6-12 mois	au delà d'1 an	Total	Total	Total	
Prêts et créances au coût amorti (hors clients et autres débiteurs)							
Au 30 juin 2012	8,5	-	-	8,5	128,1	904,8	1 041,4
Au 31 décembre 2011	0,1	-	0,1	0,2	120,3	861,2	981,7

(a) Cet agrégat correspond à la valeur nominale des prêts et créances au coût amorti (hors créances clients et autres débiteurs) qui font l'objet d'une dépréciation partielle ou totale.

L'encours des prêts et créances au coût amorti (hors créances clients et autres débiteurs) ne comprend pas les éléments de perte de valeur et de coût amorti pour respectivement 120,8 millions d'euros et 2,0 millions d'euros au 30 juin 2012. L'évolution des prêts et créances au coût amorti est présentée en Note 7.1.

Risque de contrepartie lié aux activités de placement

Le Groupe est exposé au risque de contrepartie sur le placement de ses excédents (trésorerie et équivalents de trésorerie) et au travers de l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Le risque de contrepartie correspond à la perte que le Groupe pourrait

supporter en cas de défaillance des contreparties à leurs obligations contractuelles. Dans le cas des instruments financiers, ce risque correspond à la juste valeur positive.

Le Groupe place la majorité de ses excédents de trésorerie et négocie ses instruments financiers de couverture avec des contreparties de premier plan. Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de contrepartie, le Groupe a mis en place des procédures de gestion et de contrôle basées, d'une part sur l'habilitation des contreparties en fonction de leurs ratings externes, de leurs surfaces financières et d'éléments objectifs de marché (*Credit Default Swap*, capitalisation boursière), et d'autre part sur la définition de limites de risques.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2012

Notes annexes aux états financiers consolidés

Au 30 juin 2012, le total de la trésorerie disponible du Groupe (constituée de trésorerie et équivalents de trésorerie et d'actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat) est de 2 165,2 millions d'euros.

Seul le poste « trésorerie et équivalents de trésorerie » est soumis au risque de contrepartie. La décomposition des contreparties par type de notation sur ce poste est la suivante :

Risque de contrepartie lié aux activités de placement	30 juin 2012				31 décembre 2011			
	Total	Investment Grade ^(a)	Sans notation ^(b)	Non Investment Grade ^(b)	Total	Investment Grade ^(a)	Sans notation ^(b)	Non Investment Grade ^(b)
% de l'exposition aux contreparties	2 148,7	92 %	6 %	2 %	2 493,5	91 %	2 %	7 %

(a) Contreparties dont la notation minimale est BBB- chez Standard & Poor's ou Baa3 chez Moody's.

(b) L'essentiel de ces deux expositions est porté par des sociétés consolidées dans lesquelles existent des intérêts minoritaires ou par des sociétés du Groupe opérant dans des pays émergents, où la trésorerie n'est pas centralisable et est donc placée localement.

Par ailleurs au 30 juin 2012, aucune contrepartie externe au Groupe GDF SUEZ ne représentait plus de 18 % de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (pondéré du risque estimé de chaque

placement en fonction de sa nature, sa devise et sa maturité), contre 15 % au 31 décembre 2011.

8.3 Risque de liquidité

Dans le cadre de ses activités opérationnelles et financières, le Groupe est exposé à un risque de manque de liquidités l'empêchant de faire face à ses engagements contractuels.

La liquidité repose sur le maintien de disponibilités et de facilités de crédit confirmées. Le Groupe dispose de facilités de crédit confirmées compatibles avec sa taille et les échéances auxquelles il doit faire face. Le montant de ces facilités de crédit confirmées représente 3 426,1 millions d'euros au 30 juin 2012, dont 2 260,0 millions d'euros de lignes disponibles et non tirées.

Un nouveau tirage de 250 millions d'euros sur le « Club Deal » explique la diminution de cette enveloppe disponible depuis le 31 décembre 2011.

68 % des lignes de crédit totales et 74 % des lignes non tirées sont centralisées. Aucune de ces lignes centralisées ne contient de clause de défaut liée à des ratios financiers ou à des niveaux de notation.

Au 30 juin 2012, les ressources bancaires représentent 24,2 % de la dette brute (hors découverts bancaires, coût amorti et effet des dérivés). Les financements par les marchés de capitaux (part du programme de titrisation non déconsolidant, voir note 7.3.3, pour 0,9 %, et emprunts obligataires pour 64,0 %) représentent 64,9 % de la dette brute.

La trésorerie, composée de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des actifs financiers qualifiants et désignés à la juste valeur par résultat, nets des découverts bancaires, s'élève à 1 533,8 millions d'euros au 30 juin 2012.

Les flux contractuels non actualisés sur l'encours des dettes financières par date de maturité et par nature de prêteurs sont les suivants :

En millions d'euros	TOTAL	2012	2013	2014	2015	2016	Au-delà de 5 ans
Dette financière souscrite auprès de GDF SUEZ	146,1	3,0	6,0	6,0	106,0	4,5	20,6
Dette financière obligataire ou bancaire	9 871,5	1 091,6	435,3	1 246,5	376,2	950,6	5 771,3
TOTAL	10 017,6	1 094,6	441,3	1 252,5	482,2	955,1	5 791,9

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2012

Notes annexes aux états financiers consolidés

Par ailleurs, au 30 juin 2012, les flux contractuels non actualisés sur l'encours des dettes financières par date de maturité et par nature sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	TOTAL	2012	2013	2014	2015	2016	Au-delà de 5 ans
Emprunts obligataires	6 010,6	31,1	38,8	899,0	53,1	79,4	4 909,2
Tirages sur facilités de crédit	1 166,1	107,8	173,8	54,7	89,6	669,6	70,6
Emprunts sur location financement	468,0	28,0	51,1	48,2	47,7	47,1	245,9
Autres emprunts bancaires	1 108,8	87,4	153,9	196,3	143,5	118,8	408,9
Autres emprunts	457,7	33,9	23,7	54,3	148,3	40,2	157,3
Découverts bancaires et comptes courants de trésorerie	806,4	806,4					
Encours des dettes financières	10 017,6	1 094,6	441,3	1 252,5	482,2	955,1	5 791,9
Actifs liés au financement	(4,1)	-	-	-	-	-	(4,1)
Actifs financiers qualifiants et désignés à la juste valeur par résultat	(16,5)	(16,5)	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 148,7)	(2 148,7)	-	-	-	-	-
Endettement net hors coût amorti et effets des instruments financiers dérivés	7 848,3	(1 070,6)	441,3	1 252,5	482,2	955,1	5 787,8

Au 30 juin 2012, les flux contractuels d'intérêts non actualisés sur l'encours des dettes financières par date de maturité sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	TOTAL	2012	2013	2014	2015	2016	Au-delà de 5 ans
Flux contractuels d'intérêts non actualisés sur l'encours des dettes financières	3 670,3	171,7	411,2	389,3	350,3	330,5	2 017,3

Au 30 juin 2012, les flux contractuels non actualisés sur l'encours des dérivés (hors matières premières) enregistrés au passif et à l'actif par date de maturité sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	TOTAL	2012	2013	2014	2015	2016	Au-delà de 5 ans
Dérivés (hors matières premières)	154,6	78,4	33,7	9,2	10,0	4,7	18,6

Afin de refléter au mieux la réalité économique des opérations, les flux liés aux dérivés enregistrés au passif et à l'actif présentés ci-dessus correspondent à des positions nettes. Par ailleurs, les valeurs présentées ci-dessus sont de signe positif dans le cas d'un actif, et de signe négatif dans le cas d'un passif.

Les facilités de crédit confirmées non utilisées ont les échéances suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	TOTAL	2012	2013	2014	2015	2016	Au-delà de 5 ans
Facilités de crédit confirmées non utilisées	2 260,0	273,1	615,8	206,5	94,6	1 030,8	39,2

Au 30 juin 2012, si l'on exclut la ligne de 350 millions d'euros entre GDF SUEZ et SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY, aucune contrepartie ne représentait plus de 12 % des programmes de lignes de crédit confirmées non tirées.

NOTE 9 Provisions

<i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2011	Dotations utilisation	Reprises pour excédent	Reprises pour excédent	Variations de périmètre	Variation liée à la désactua- lisation ^(a)	Ecarts de change	Autres	30 juin 2012
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages long terme	570,7	22,4	(35,8)	-	-	8,1	5,6	39,3	610,3
Risques sectoriels	101,8	2,6	(16,6)	-	-	-	0,2	28,4	116,4
Garantie	28,8	1,5	(2,5)	-	-	-	0,2	0,2	28,2
Risques fiscaux, autres litiges et réclamations	211,3	3,1	(5,2)	-	(0,1)	-	0,2	(10,1)	199,2
Reconstitution de sites	567,0	16,1	(14,6)	-	-	9,6	6,4	0,1	584,6
Restructurations	21,5	25,7	(5,3)	-	(4,7)	-	-	0,2	37,4
Autres risques	333,5	49,0	(61,6)	(1,4)	(3,9)	4,2	3,2	(12,3)	310,7
TOTAL PROVISIONS	1 834,6	120,4	(141,6)	(1,4)	(8,7)	21,9	15,8	45,8	1 886,8

(a) L'effet de désactualisation portant sur les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme correspond à la charge d'intérêts sur les engagements de retraite, nette du rendement attendu sur les actifs de couverture.

Sur le premier semestre 2012, la variation du total des provisions provient principalement de :

- l'augmentation des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages long terme pour + 25,9 millions d'euros. Cette variation tient compte de + 32,1 millions d'euros de pertes actuarielles, comptabilisées en réserves (positionnées dans la colonne « Autres » du tableau ci-dessus) mais ne tient pas compte des effets change et de désactualisation de la période évoqués ci-dessous ;
- l'effet de la désactualisation de la période pour + 21,9 millions d'euros dont un peu plus de 80 % provient des provisions pour reconstitution de sites et pour avantages postérieurs à l'emploi ;
- des effets de change pour + 15,8 millions d'euros qui sont principalement générés par les filiales australiennes, nord-américaines et anglaises.

Les flux de dotations, reprises et variations liées à la désactualisation présentés ci-dessus, sont ventilés de la façon suivante dans le compte de résultat consolidé au 30 juin 2012 :

<i>En millions d'euros</i>	(Reprises) / Dotations nettes
Résultat des activités opérationnelles	(22,5)
Autres produits et charges financiers	21,9
Impôts	(0,1)
TOTAL	(0,7)

NOTE 10 Paiements fondés sur des actions

Les montants comptabilisés au titre des paiements fondés sur des actions sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	(Charge) de la période	
	30 juin 2012	30 juin 2011
Plans de stock-options et d'actions de performance	(6,0)	(4,7)
Plans mondiaux d'attribution gratuite d'actions	(5,3)	(8,4)
Augmentations de capital réservées aux salariés	(0,5)	(0,9)
TOTAL	(11,8)	(14,0)

Ces charges sont comptabilisées conformément aux dispositions d'IFRS 2. Toutes les opérations et attributions antérieures à 2012 sont décrites dans la Note 21 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2011 du Document de Référence de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY.

Plan SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY du 15 mars 2012

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 15 mars 2012, conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 20 mai 2010, a octroyé 828 710 actions de performance à 1 995 bénéficiaires. La période d'acquisition de ces actions est de 2 à 4 ans selon les pays et les bénéficiaires. Ces actions doivent ensuite être conservées par les bénéficiaires pendant 2 ans pour la France et la Belgique et 3 ans pour l'Espagne et l'Italie. Sur proposition du management, le Comité Exécutif n'a bénéficié d'aucune attribution.

Les conditions de performance pour l'acquisition des actions se détaillent comme suit :

Concernant 889 bénéficiaires, deux des trois conditions suivantes sont prévues en fonction de leur profil :

- une condition de performance de marché, portant sur la performance relative du cours de l'action SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY par rapport à la performance moyenne des indices CAC 40 et Eurostoxx Utilities sur la période du 14 mars 2012 au 13 mars 2015 ;
- une condition de performance interne portant sur le résultat net récurrent cumulé du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2014 ;
- une condition de performance interne portant sur l'EBITDA du Groupe du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2013.

Pour le reste des bénéficiaires, l'ensemble des actions attribuées est soumis à une condition de performance interne portant sur l'EBITDA du Groupe entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2013.

La juste valeur des plans d'attribution gratuite d'actions est estimée sur la base du cours de l'action à la date d'attribution, soit 11,97

euros, en tenant compte de l'absence de dividende sur la période d'acquisition des droits, du taux de rotation de la population concernée et de la probabilité d'atteinte des conditions de performance interne. L'estimation de la juste valeur des plans tient compte également de l'incessibilité de ces instruments. La charge est étalée sur la période d'acquisition des droits en contrepartie des capitaux propres. Pour les actions comportant des conditions de performance externe, ces dernières sont évaluées à l'aide de simulations Monte Carlo.

Les hypothèses suivantes ont été utilisées :

- une volatilité de 24,5 % ;
- un taux sans risque de 0,74 % à 2 ans, 1,14 % à 3 ans et 1,56 % à 4 ans ;
- un dividende annuel normatif de 0,65 euro.

La condition de marché portant sur une partie des actions attribuées a été évaluée avec des simulations Monte Carlo, selon les hypothèses spécifiques suivantes :

- corrélation entre le titre SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY et l'indice CAC 40 : 62 % ;
- corrélation entre le titre SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY et l'Eurostoxx Utilities : 54 % ;
- corrélation entre le CAC 40 et l'Eurostoxx Utilities : 69 % ;
- volatilité de l'Eurostoxx Utilities : 21 % ;
- volatilité du CAC 40 : 23 % ;
- taux de dividende des indices : 3,5 %.

La juste valeur des actions attribuées ainsi déterminée aboutit à une charge totale de 6,9 millions d'euros, répartie sur la durée du plan.

Au 30 juin 2012, l'impact de ce plan sur le résultat net part du Groupe s'élève à 0,7 million d'euros.

NOTE 11 Litiges

Les litiges et arbitrages présentés ci-après sont comptabilisés en passifs ou présentés à titre d'information. En dehors des litiges présentés ci-dessous à titre d'information, le Groupe n'a pas identifié

d'autres passifs éventuels significatifs, la probabilité de sortie de ressources dans le cadre de ses engagements étant considérée comme faible.

11.1 Concurrence et concentrations

Inspection menée par la Commission Européenne

La Commission Européenne a procédé, au cours du mois d'avril 2010, à des inspections dans les locaux de différentes sociétés françaises actives dans le secteur de l'eau et de l'assainissement concernant leur éventuelle participation à des pratiques contraires aux articles 101 et 102 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne. Des inspections ont ainsi été menées au sein de SUEZ ENVIRONNEMENT et de Lyonnaise des Eaux.

Le 13 janvier 2012, la Commission Européenne a notifié à SUEZ ENVIRONNEMENT sa décision d'ouvrir une procédure

formelle d'examen afin de déterminer si les sociétés Saur, SUEZ ENVIRONNEMENT, Veolia Environnement ainsi que la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau se sont livrées à des pratiques concurrentielles affectant les marchés de la gestion déléguée des services d'eau et de l'assainissement en France.

L'ouverture de cette procédure ne préjuge en rien des conclusions de l'enquête.

La Commission Européenne a procédé, au cours du mois de mars 2012, à une nouvelle inspection dans les locaux de Lyonnaise des Eaux.

11.2 Litiges et arbitrages

Le Groupe est engagé dans le cours normal de ses activités dans un certain nombre de litiges et arbitrages avec des tiers ou avec l'administration fiscale de certains pays. Des provisions sont constituées au titre de ces litiges et arbitrages lorsqu'il existe une obligation (légale, contractuelle ou implicite) envers un tiers à la date de clôture, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de cette sortie de ressources peut être estimé avec une fiabilité suffisante. Le montant des provisions constituées à ce titre au 30 juin 2012 s'élève à 199,2 millions d'euros (hors litiges argentins).

Société des Eaux du Nord

Des négociations ont été engagées depuis 2008 entre la Communauté Urbaine de Lille Métropole (LMCU) et la Société des Eaux du Nord (SEN), filiale de Lyonnaise des Eaux, dans le cadre de la révision quinquennale du contrat de gestion de la distribution d'eau potable. Ces négociations portent notamment sur des avenants anciens, signés en 1996 et 1998, et aujourd'hui remis en cause par la collectivité.

LMCU et la SEN sont en désaccord sur la remise en cause de ces avenants. Pour arbitrer ce sujet technique et ancien, LMCU et SEN ont décidé conjointement fin 2009, comme cela est prévu au contrat, de faire appel à une commission arbitrale indépendante. Cette commission présidée par Monsieur Michel Camdessus, ancien Directeur Général du Fonds Monétaire International a rendu ses conclusions le 30 mars 2010.

Malgré les conclusions du rapport de la commission, et à l'occasion du Conseil Communautaire du 25 juin 2010, LMCU a voté des projets unilatéraux d'avenants au contrat qui comprenaient notamment l'émission d'un titre de recettes d'un montant de 115 millions d'euros à l'encontre de la SEN. Ce titre a été émis en date du 29 juillet 2010.

Deux recours tendant à l'annulation de la délibération du 25 juin ainsi que des avenants unilatéraux pris en son application ont été introduits devant le tribunal administratif de Lille en date du 6 septembre 2010 par la SEN ainsi que par Lyonnaise des Eaux en sa qualité d'actionnaire de la SEN.

A la date du présent rapport financier semestriel, aucune date d'audience n'est encore fixée.

Litiges argentins

En Argentine, les tarifs applicables aux contrats de concession ont été bloqués par une loi d'urgence publique et de réforme du régime des changes (Loi d'Urgence) en janvier 2002 empêchant ainsi l'application des clauses contractuelles d'indexation des tarifs en cas de dépréciation du peso argentin par rapport au dollar américain.

En 2003, SUEZ – désormais GDF SUEZ – et ses co-actionnaires, concessionnaires des eaux de Buenos Aires et de Santa Fe ont entamé des procédures d'arbitrage contre l'État argentin en sa qualité de concédant, dans le but de faire appliquer les clauses contractuelles des contrats de concession devant le Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements (CIRDI) conformément aux traités bilatéraux franco-argentins de protection des investissements.

Ces procédures d'arbitrage CIRDI visent à obtenir des indemnités pour compenser la perte de valeur des investissements consentis depuis le début de la concession, suite aux mesures adoptées par l'Argentine après la promulgation de la Loi d'Urgence susmentionnée. Le CIRDI a reconnu sa compétence pour statuer dans les deux affaires en 2006. Les audiences ont eu lieu dans le courant de l'année 2007 pour les deux arbitrages. Parallèlement aux procédures CIRDI, les sociétés concessionnaires Aguas Argentinas et Aguas Provinciales de Santa Fe se sont vues contraintes d'entamer des procédures de résiliation de leur contrat de concession devant les juridictions administratives locales.

Toutefois, la situation financière des sociétés concessionnaires s'étant dégradée depuis la Loi d'Urgence, la société Aguas Provinciales de Santa Fe a annoncé sa mise en liquidation judiciaire lors de son Assemblée Générale du 13 janvier 2006.

Parallèlement, la société Aguas Argentinas a demandé à bénéficier du « Concurso Preventivo » (comparable à la procédure française de redressement judiciaire). Dans le cadre de cette procédure de redressement judiciaire, une proposition concordataire opérant novation du passif admissible de la société Aguas Argentinas a reçu l'approbation des créanciers et a été homologuée par le juge de la faillite le 11 avril 2008. Le règlement du passif est en cours. La proposition prévoit un premier paiement de 20 % (soit l'équivalent d'environ 40 millions de dollars) lors de l'homologation et un second paiement de 20 % en cas d'indemnisation par l'État argentin. SUEZ et Agbar, en tant qu'actionnaires de contrôle, ont décidé de soutenir financièrement Aguas Argentinas pour faire face à ce premier paiement et ont versé respectivement, lors de l'homologation, la somme de 6,1 et 3,8 millions de dollars américains.

Pour mémoire, SUEZ et SUEZ ENVIRONNEMENT ont – préalablement à la fusion de SUEZ avec Gaz de France et à la mise en bourse de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY – conclu un accord portant transfert économique au profit de SUEZ ENVIRONNEMENT des droits et obligations liés aux participations détenues par SUEZ dans Aguas Argentinas et Aguas Provinciales de Santa Fe.

Le Groupe estime que les provisions qui sont comptabilisées dans les comptes relatives à ces litiges sont appropriées.

Par deux décisions datées du 30 juillet 2010, le CIRDI a reconnu la responsabilité de l'État argentin dans la résiliation des contrats de concession d'eau et d'assainissement de Buenos Aires et de Santa Fe. Par ailleurs, en juin 2011, le CIRDI a procédé à la nomination d'un expert afin d'évaluer de manière définitive le montant de la réparation au titre des préjudices subis.

L'expert devrait rendre ses conclusions au second semestre 2012.

United Water (État de New York)

En mars 2008, certains riverains de la rivière Hackensack dans le comté de Rockland (État de New York) ont déposé auprès de la Cour Suprême de l'État de New York, une réclamation d'un montant total de 66 millions (ultérieurement porté à 130) de dollars américains à l'encontre de United Water (New York) à la suite d'inondations consécutives à des pluies torrentielles.

Ces riverains allèguent un défaut d'entretien du réservoir et du barrage de Lake DeForest attendant au réservoir de Lake DeForest qui, à la suite de ces pluies torrentielles, n'aurait pas fonctionné correctement et n'aurait pas permis un déversement progressif des eaux dans la rivière Hackensack sur laquelle il est érigé, causant ainsi des inondations chez ces riverains. Le réseau d'évacuation des eaux pluviales dont United Water est l'opérateur se déversant en amont du barrage, les riverains, pourtant situés en zone inondable, réclament à l'encontre de United Water des dommages et intérêts compensatoires d'un montant de 65 millions de dollars américains ainsi que des dommages et intérêts punitifs d'un montant équivalent alléguant une négligence dans l'entretien du barrage et du réservoir de Lake DeForest.

La société United Water estime ne pas être responsable des inondations ni de l'entretien du barrage et du réservoir et que les plaintes ne devraient pas pouvoir prospérer. United Water a déposé une « motion to dismiss » en juillet 2009 visant à faire juger qu'elle n'avait pas l'obligation d'exploiter le barrage en tant qu'ouvrage de prévention des inondations. Le rejet de cette demande prononcé le 27 août 2009 a été confirmé le 1^{er} juin 2010. United Water a interjeté appel de cette dernière décision.

La demande de dommages et intérêts punitifs a été rejetée en date du 21 décembre 2009, puis confirmée le 11 février 2010 suite à l'appel interjeté par les riverains.

La demande de dommages et intérêts punitifs a été définitivement rejetée le 31 mai 2011. Une décision sur le fond du dossier n'est pas attendue avant le second semestre 2012.

Cette réclamation a été déclarée aux compagnies d'assurance.

United Water (Indiana)

United Water Services Inc. et le « Gary Sanitary district » ont signé le 10 avril 1998 un contrat d'une durée de 10 ans portant sur l'exploitation et la maintenance d'une usine de traitement des eaux usées. Ce contrat a été reconduit pour 5 ans en mai 2008.

Le 20 octobre 2008, à la demande du *Department of Justice* (DOJ) de l'État de l'Indiana, une inspection a été conduite au sein des installations gérées par United Water afin de rechercher les preuves d'une atteinte éventuelle à l'environnement.

À la suite de ces investigations, le DOJ a contesté le protocole afférent à la prise d'échantillons d'effluents avant déversement. La position du DOJ a été totalement rejetée par United Water.

Au surplus, aucun dommage à l'environnement n'a été relevé par le DOJ ni aucune intention de United Water de se soustraire à la réglementation applicable démontrée.

De multiples réunions se sont tenues entre United Water et le DOJ afin de mettre un terme à cette procédure dans des conditions acceptables pour les deux parties. À l'automne 2010, le DOJ a fait part à United Water qu'il n'était pas prêt à un accord.

Le 8 décembre 2010, United Water Services Inc et deux de ses employés ont été inculpés par un grand jury fédéral pour non respect des dispositions du *Clean Water Act*.

Une décision sur le fond du dossier est attendue au second semestre 2012.

Utility Workers Union of America et *Food & Water Watch* ont, le 9 juin 2011, introduit une plainte contre United Water en vertu des Principes Directeurs pour les entreprises multinationales adoptés par l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). La plainte a été soumise dans le contexte de la renégociation du régime de retraite menée par United Water. Estimant cette plainte infondée, United Water a conclu à son rejet en date du 27 octobre 2011.

Utility Workers Union of America a retiré sa plainte au mois de mars 2012.

Sita Australia

En novembre 2008, des habitants du quartier de Brookland Greens Estate situé dans la banlieue de la ville de Casey – État du Victoria, Australie – ont intenté une « *class action* » devant la Cour Suprême de l'État du Victoria à l'encontre de la ville de Casey.

Du biogaz (mélange de méthane et de dioxyde de carbone) produit par la décharge de Stevensons Road – et appartenant à la ville – migrerait par le sous-sol et menacerait des habitations construites à proximité. Les plaignants invoquaient une perte de valeur de leurs habitations et demandaient à ce que la juridiction saisie détermine le montant du préjudice.

En avril 2009, la ville de Casey a appelé Sita Australia en garantie au titre de prestations de services fournies par Sita Australia entre 2003 et 2007 en relation avec la fermeture et le recouvrement de la décharge.

Sita Australia ainsi que d'autres intervenants ont été également mis en cause directement par les plaignants en date du 15 novembre 2009.

Après diverses tentatives de médiation de 2009 à 2011, un accord transactionnel, intervenu en date du 23 mai 2011 entre les riverains et la ville de Casey, a mis fin à la « *class action* » et subrogé la ville dans les droits des riverains.

Le litige devait être examiné par la Cour Suprême de l'État du Victoria au cours du premier semestre 2012 ; une nouvelle médiation organisée en février 2012 a donné lieu à un accord transactionnel entre l'ensemble des parties mettant ainsi un terme à ce litige, qui a été confirmé le 30 mars 2012.

Les réclamations ont été déclarées aux compagnies d'assurance.

Degrémont (Melbourne)

SUEZ ENVIRONNEMENT, avec sa filiale Degrémont, a remporté au mois de juillet 2009, au sein d'un véhicule de financement spécialement constitué à cet effet, Aquasure, le projet d'une usine de dessalement d'eau de mer mené par l'État du Victoria. Le contrat d'une durée de

trente ans porte sur le financement, la conception, la construction puis l'exploitation de l'usine. Cette usine composée de trois lignes de production d'une capacité totale de 450 000 m³ d'eau potable par jour permettra de répondre à environ un tiers des besoins en eau de l'agglomération de Melbourne.

Aquasure, véhicule spécialement créé pour le projet et détenu par plusieurs fonds et investisseurs (dont SUEZ ENVIRONNEMENT à hauteur de 21 %) est signataire des accords avec l'État du Victoria. Aquasure a ensuite attribué le contrat relatif à la phase de conception et de construction de l'usine à une co-entreprise entre Thiess (groupe Leighton, génie civiliste leader en Australie à hauteur de 65 %) et Degrémont (à hauteur de 35 %). La phase d'exploitation a été confiée à une co-entreprise entre Degrémont (60 %) et Thiess (40 %).

Le calendrier contractuel prévoit une mise en production progressive d'eau dessalée à compter du 19 décembre 2011 et la réception de l'usine à la date du 30 juin 2012.

Les travaux de construction ont démarré au mois de septembre 2009. Cependant, la progression du chantier a été impactée significativement par (i) des aléas climatiques majeurs et (ii) un activisme syndical particulièrement aigu (mouvements sociaux et faible productivité persistante).

L'impact des événements susvisés sur le calendrier contractuel a conduit à un report des dates de mise en production et de réception de plusieurs mois.

SUEZ ENVIRONNEMENT et son partenaire, le groupe Leighton considèrent que la majorité des surcoûts intervenus à ce jour sont liés à des éléments dont certains relèvent de la force majeure, et qu'ils ne leur sont pas imputables en totalité. Dans ce cadre, des réclamations d'un montant supérieur à 1 milliard de dollars australiens ont été présentées par la co-entreprise de construction.

Le 15 décembre 2011, un moratoire (« *standstill* ») prévoyant le gel des réclamations jusqu'au 31 mars 2012 est intervenu entre Aquasure et la co-entreprise de construction Thiess-Degrémont. Le 24 avril 2012, les parties susvisées ont signé un nouveau moratoire, dont l'objet est d'assurer le financement d'Aquasure entre le 1^{er} juillet 2012 et la réception de l'usine d'une part, et de permettre la présentation et la poursuite des réclamations contre l'État du Victoria d'autre part. Cet accord a été approuvé à une très large majorité par les banques assurant le financement du projet, et par l'État du Victoria. Ce moratoire a pour échéance le 28 février 2013. Le Groupe SUEZ ENVIRONNEMENT considère que la fin de la construction de l'usine à fin décembre 2012 est atteignable, et estime que le risque présenté actuellement par ce projet est correctement provisionné dans ses comptes.

L'ensemble des équipes est mobilisé sur la conduite du chantier pour le terminer dans les meilleurs délais.

11.3 Litiges en matière fiscale

Sociedad General de Aguas de Barcelona

Agbar a fait l'objet de plusieurs contrôles fiscaux essentiellement en matière d'impôt sur les sociétés.

Ainsi, Agbar a reçu une notification de redressements de l'administration fiscale espagnole portant sur les exercices 1995 à 1998, faisant état d'un redressement d'un montant de 28 millions d'euros majoré de pénalités d'un montant de 12 millions d'euros. Agbar a également reçu une notification de redressements portant sur les exercices 1999 à 2001, faisant état d'un redressement d'un montant de 41 millions d'euros majoré de pénalités d'un montant de 25 millions d'euros. De plus, en mai 2009, Agbar a été notifiée au titre des exercices 2002 à 2004 d'un redressement de 60,5 millions d'euros sans pénalités de retard.

La société a contesté en justice ces redressements motivés, pour chaque période vérifiée, de façon analogue par l'administration fiscale. En effet, elle considère que les arguments de cette dernière ne sont pas fondés.

En mai 2007, le tribunal administratif a rendu son jugement relatif aux exercices 1995 à 1998 : il a réduit le montant du redressement à 21 millions d'euros et a annulé les pénalités. Néanmoins, Agbar a fait appel de ce jugement sur la partie du redressement maintenu. Dans ce cadre, la cour d'appel a d'ores et déjà rendu sa décision au titre de l'exercice 1998 puis des exercices 1995, 1996 et 1997.

Ces quatre décisions ont fait l'objet d'un recours, introduit d'une part par Agbar au titre de 1998 et d'autre part par l'État espagnol au titre de 1995, 1996 et 1997, devant la cour suprême. Toutefois, la cour suprême n'ayant pas accepté le pourvoi introduit par l'État espagnol au titre des exercices 1996 et 1997, Agbar a d'ores et déjà demandé la restitution d'environ 4 millions d'euros d'impôts indûment versés (ainsi que des intérêts de retard y afférents). Le montant du litige opposant Agbar à l'administration fiscale est donc réduit à 17 millions d'euros.

Par ailleurs, en mai 2008, le tribunal administratif a annulé les pénalités portant sur les exercices 1999 à 2001 mais a maintenu la quasi-totalité du redressement. En conséquence, Agbar a fait appel de ce jugement en juillet 2008. Au mois de juillet 2011, Agbar a obtenu une décision favorable de la cour d'appel à hauteur de 20 millions d'euros, réduisant ainsi le litige initial de 41 millions d'euros à 21 millions d'euros. Agbar a introduit un pourvoi devant la cour suprême en ce qui concerne les litiges associés aux redressements de 21 millions d'euros. Par ailleurs, l'administration fiscale espagnole s'est également pourvue en cassation contre une partie de la décision favorable à Agbar.

Enfin, en juin 2009, Agbar a saisi le tribunal administratif afin de contester les redressements effectués au titre des exercices 2002 à 2004. En juin 2012, le tribunal a rendu une décision partiellement favorable à Agbar.

NOTE 12 Transactions avec des parties liées

L'objet de cette note est de présenter les transactions qui existent entre le Groupe et ses parties liées, au sens de la norme IAS 24. S'agissant d'une clôture intermédiaire, les transactions avec les principaux dirigeants ne seront pas détaillées dans la présente note.

Par ailleurs, seules les opérations significatives sont décrites ci-dessous.

12.1 Transactions avec GDF SUEZ et les sociétés liées à GDF SUEZ

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2012	31 déc. 2011	30 juin 2011
Transactions avec GDF SUEZ :			
Achats / Ventes de biens et services	(5,6)	(10,6)	(3,0)
Dettes non financières	15,9	13,9	8,1
Créances non financières	2,6	2,2	0,6
Créances au coût amorti ^(a)	26,2	27,1	27,7
Engagements et garanties donnés	-	10,2	-
Transactions avec les sociétés liées à GDF SUEZ :			
Achats / Ventes de biens et services	(7,9)	(7,3)	(3,3)
Produits financiers	3,6	13,8	8,1
Charges financières	(7,1)	(15,3)	(6,9)
Créances non financières	31,0	31,1	31,6
Dettes non financières	3,5	2,3	1,3
Créances financières	-	-	1,0
Encours de dettes financières hors instruments financiers	146,1	148,2	178,9
Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières	1,1	-	-
Intérêts courus non échus	-	-	-
Trésorerie active	4,5	8,8	2,7
Engagements et garanties donnés	20,0	19,5	22,0
Engagements et garanties reçus	-	0,1	0,1

(a) Se reporter à la note 2.2.1 du chapitre 20 du document de référence SUEZ ENVIRONNEMENT 2009 - Contrat synthétique argentin.

Les engagements donnés en 2011 par le Groupe à GDF SUEZ correspondaient à des contre-garanties au titre de garanties données par ce dernier aux établissements bancaires prêteurs d'Hungariavitz. Ces garanties ont été levées en juin 2012 suite au remboursement des emprunts concernés et préalablement à la cession par SUEZ ENVIRONNEMENT de sa participation dans Budapest Water Works,

société des eaux de Budapest, détenue via Hungariavitz (voir Note 2 « Opérations majeures »).

Les produits financiers enregistrés par le Groupe vis-à-vis de sociétés liées à GDF SUEZ comprenaient en juin 2011 un dividende de 4,3 millions d'euros versé par une entité de GDF SUEZ à SUEZ ENVIRONNEMENT North America, sans équivalent en 2012.

12.2 Transactions réalisées avec des co-entreprises et des sociétés associées

12.2.1 Co-entreprises

A fin juin 2012, le Groupe détient un prêt de 260 millions d'euros octroyé à SFWD, société consolidée à 50 % par intégration proportionnelle. La part « hors Groupe » de 130 millions d'euros est enregistrée à l'actif de l'état de situation financière consolidé du Groupe.

Le Groupe détient aussi un compte courant de 232 millions envers la co-entreprise en charge de la construction de l'usine de dessalement près de Melbourne. Cette entité est consolidée à 35 % par intégration proportionnelle. Ainsi, la part « hors Groupe » de 151 millions d'euros est enregistrée à l'actif de l'état de situation financière consolidée du Groupe.

12.2.2 Sociétés associées

Comme au 31 décembre 2011, il n'existe au premier semestre 2012 ni transactions, ni engagements significatifs impliquant des sociétés associées.

NOTE 13 Événements postérieurs à la clôture

Il n'y a eu aucun événement significatif postérieur à la clôture.



6

DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Paris, le 1^{er} août 2012

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés du 1^{er} semestre 2012 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Jean-Louis Chaussade

Directeur Général

SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY



6



7

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration dans un contexte, qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2011, de forte volatilité des marchés et de crise financière de la zone Euro dont les conséquences rendent difficile l'appréhension des perspectives économiques à moyen terme. Ce contexte est décrit dans la note 1.4 « Utilisation d'estimations et du jugement » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.3.1 « Principes comptables – amendements applicables en 2012 » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés, qui expose l'incidence des amendements d'application obligatoire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 1^{er} août 2012

Les Commissaires aux comptes

MAZARS

Thierry Blanchetier

Isabelle Massa

ERNST & YOUNG et Autres

Charles-Emmanuel Chosson

Pascal Macioce



SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2 040 935 316 EUROS
TOUR CB21 - 16, PLACE DE L'IRIS
92040 PARIS LA DÉFENSE CEDEX - FRANCE
433.466.570 R.C.S. NANTERRE

WWW.SUEZ-ENVIRONNEMENT.COM